



Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Fondation institution supplétive LPP
Fondazione istituto collettore LPP

Fondation institution supplétive LPP

Rapport annuel

et

comptes 2007

2 juin 2008

Sommaire

VUE D'ENSEMBLE	5
1 CHIFFRES-CLES AU 31.12.07	5
2 AVANT-PROPOS DU PRESIDENT	6
3 TACHES ET ORGANISATION	7
3.1 <i>Tâches et répartition des tâches</i>	7
3.2 <i>Structure organisationnelle</i>	7
RAPPORT ANNUEL	8
1 RAPPORT D'ACTIVITE	8
1.1 <i>Généralités</i>	8
1.2 <i>Conseil de fondation</i>	9
1.3 <i>Comités</i>	9
1.3.1 <i>Comité du Conseil de fondation</i>	9
1.3.2 <i>Comité de placement</i>	9
1.3.3 <i>Comité de prévoyance</i>	9
2 ASSURANCE	9
2.1 <i>Résultat</i>	9
2.2 <i>Courbe du risque invalidité en 2007</i>	10
2.2.1 <i>Évolution générale</i>	10
2.2.2 <i>Prévoyance LPP</i>	10
2.2.3 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	11
2.3 <i>Adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix</i>	11
2.3.1 <i>Prévoyance LPP</i>	11
2.3.2 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	12
3 PLACEMENTS	12
3.1 <i>Organisation de placement/stratégie de placement</i>	12
3.2 <i>Afflux de capitaux</i>	12
3.3 <i>Performance</i>	13
3.4 <i>Rendement</i>	14
3.5 <i>Management des risques sur intérêts</i>	14
3.6 <i>Management des risques de change</i>	14
3.7 <i>Governance</i>	15
3.8 <i>Asset Liability Management (ALM)</i>	15
3.9 <i>Perspectives</i>	16
4 BRANCHE PREVOYANCE LPP	16
4.1 <i>Vue d'ensemble</i>	16
4.2 <i>Effectifs et mouvements</i>	17
5 BRANCHE COMPTES DE LIBRE PASSAGE.....	17
5.1 <i>Vue d'ensemble</i>	17
5.2 <i>Effectifs et mouvements</i>	18
5.3 <i>Prestations de prévoyance / versements</i>	18
6 BRANCHE ASSURANCE DE RISQUE POUR PERSONNES AU CHOMAGE	18
6.1 <i>Vue d'ensemble</i>	18
6.2 <i>Effectifs et mouvements</i>	19
7 BRANCHE CONTROLE DE LA REAFFILIATION	19
COMPTES ANNUELS	20
A BILANS ET COMPTES D'EXPLOITATION.....	20
1 <i>Bilan de l'ensemble de la Fondation</i>	20
2 <i>Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation</i>	21
3 <i>Bilan de la branche prévoyance LPP</i>	22
4 <i>Compte d'exploitation de la branche prévoyance LPP</i>	23
5 <i>Bilan des comptes de libre passage</i>	24
6 <i>Compte d'exploitation des comptes de libre passage</i>	25
7 <i>Bilan de l'assurance de risque pour personnes au chômage</i>	26
8 <i>Compte d'exploitation de l'assurance de risque pour personnes au chômage</i>	27
9 <i>Bilan du contrôle de la réaffiliation</i>	28
10 <i>Compte d'exploitation du contrôle de la réaffiliation</i>	28

B ANNEXE	29
1 BASES ET ORGANISATION	29
11 <i>Forme juridique et but</i>	29
12 <i>Enregistrement LPP et Fonds de garantie</i>	30
13 <i>Indication de l'acte et des règlements</i>	30
14 <i>Organe de gestion paritaire / droit de signer</i>	30
15 <i>Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance</i>	32
16 <i>Employeurs affiliés</i>	32
2 MEMBRES ACTIFS ET RENTIERS.....	33
21 <i>Assurés actifs</i>	33
211 <i>Prévoyance LPP</i>	33
212 <i>Comptes de libre passage</i>	33
213 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	33
22 <i>Rentiers</i>	34
221 <i>Prévoyance LPP</i>	34
222 <i>Comptes de libre passage</i>	34
223 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	34
3 MODE D'APPLICATION DU BUT	35
31 <i>Explication des plans de prévoyance</i>	35
311 <i>Prévoyance LPP</i>	35
312 <i>Comptes de libre passage</i>	35
313 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	36
32 <i>Financement, méthode de financement</i>	36
321 <i>Prévoyance LPP</i>	36
322 <i>Comptes de libre passage</i>	36
323 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	36
324 <i>Contrôle de la réaffiliation</i>	36
4 PRINCIPES D'EVALUATION ET DE REDDITION DES COMPTES, PERMANENCE.....	36
41 <i>Confirmation de la reddition des comptes selon Swiss GAAP FER 26</i>	36
42 <i>Principes de comptabilité et d'évaluation</i>	37
43 <i>Modification des principes d'évaluation, de comptabilité et de reddition des comptes</i>	37
5 RISQUES ACTUARIELS / COUVERTURE DU RISQUE / DEGRE DE COUVERTURE.....	37
51 <i>Type de couverture du risque, réassurances</i>	37
52 <i>Développement et rémunération du montant de l'épargne dans la primauté des cotisations</i>	38
521 <i>Prévoyance LPP</i>	38
522 <i>Comptes de libre passage</i>	38
523 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	38
53 <i>Somme des avoirs de vieillesse selon la LPP</i>	39
531 <i>Prévoyance LPP</i>	39
532 <i>Comptes de libre passage</i>	39
54 <i>Développement de la réserve mathématique pour les rentiers</i>	39
541 <i>Prévoyance LPP</i>	39
542 <i>Comptes de libre passage</i>	39
543 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	40
55 <i>Résultat de la dernière expertise actuarielle</i>	40
551 <i>Prévoyance LPP</i>	40
552 <i>Comptes de libre passage</i>	40
553 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	40
56 <i>Bases techniques et autres hypothèses actuarielles importantes</i>	41
561 <i>Prévoyance LPP</i>	41
562 <i>Comptes de libre passage</i>	42
563 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	43
57 <i>Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2</i>	45
571 <i>Degré de couverture total</i>	45
572 <i>Prévoyance LPP</i>	45
573 <i>Comptes de libre passage</i>	45
574 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	45
6 EXPLICATION DU PLACEMENT DE LA FORTUNE ET DE SON RESULTAT NET	46
61 <i>Organisation de l'activité de placement, règlement de placement</i>	46
62 <i>Utilisation des extensions avec résultat du rapport (art. 59 OPP2)</i>	48
63 <i>Objectif et calcul des réserves pour fluctuation des cours</i>	48
631 <i>Ensemble de la Fondation</i>	48
632 <i>Prévoyance LPP</i>	49
633 <i>Comptes de libre passage</i>	49
634 <i>Assurance de risque pour personnes au chômage</i>	49

64	<i>Représentation du placement de la fortune par catégories</i>	50
641	Placement de la fortune par catégories: ensemble de la Fondation	50
642	Placement de la fortune par catégories: prévoyance LPP	50
643	Placement de la fortune par catégories: comptes de libre passage	50
644	Placement de la fortune par catégories: assurance de risque pour personnes au chômage	51
65	<i>Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)</i>	51
651	Opérations à terme sur les devises	51
652	Swaps	52
653	Futures	52
66	<i>Valeur marchande et partenaires contractuels des titres sous prêt</i>	53
67	<i>Explications sur le résultat net du placement de la fortune</i>	53
671	Résultat des placements: ensemble de la Fondation	53
672	Résultat du placement de la fortune: prévoyance LPP	54
673	Résultat du placement de la fortune: comptes de libre passage	54
674	Résultat du placement de la fortune: ass. de risque pour personnes au chômage	54
675	Résultat total selon mesure de la performance	55
68	<i>Placement de la fortune géré directement par la direction</i>	55
69	<i>Explication des placements auprès de l'employeur et de la réserve de cotisations patronales</i>	55
7	EXPLICATION D'AUTRES POSTES DES BILANS ET DES COMPTES D'EXPLOITATION	56
71	<i>Autres créances</i>	56
711	Prévoyance LPP	56
712	Comptes de libre passage	56
713	Assurance de risque pour personnes au chômage	56
714	Contrôle de la réaffiliation	56
72	<i>Autres engagements</i>	57
721	Prévoyance LPP	57
722	Comptes de libre passage	57
723	Assurance de risque pour personnes au chômage	57
724	Contrôle de la réaffiliation	57
73	<i>Réserves non techniques</i>	57
731	Prévoyance LPP	57
732	Comptes de libre passage	58
733	Assurance de risque pour personnes au chômage	58
74	<i>Autres recettes</i>	58
741	Prévoyance LPP	58
742	Comptes de libre passage	58
743	Assurance de risque pour personnes au chômage	58
75	<i>Autres dépenses</i>	59
751	Prévoyance LPP	59
752	Comptes de libre passage	59
753	Assurance de risque pour personnes au chômage	59
76	<i>Frais administratifs</i>	59
761	Frais administratifs du placement de la fortune (ensemble de la Fondation)	59
762	Dépenses administratives ensemble de la Fondation	60
763	Dépenses administratives prévoyance LPP	61
764	Dépenses administratives comptes de libre passage	62
765	Dépenses administratives assurance de risque pour personnes au chômage	62
766	Dépenses administratives contrôle de la réaffiliation	63
8	CONDITIONS IMPOSEES PAR L'AUTORITE DE SURVEILLANCE	63
9	AUTRES INFORMATIONS EN RAPPORT AVEC LA SITUATION FINANCIERE	64
91	<i>Procédures judiciaires en cours</i>	64
10	ÉVÉNEMENTS APRES LE JOUR DU BILAN	64
C	RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE	65
	ORGANES D'EXECUTION / ADRESSES	66

Vue d'ensemble

1 Chiffres-clés au 31.12.07

Ensemble de la fondation	2007	2006	Écart
Nombre de comptes/assurés	719'010	696'594	3.2%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	5'546'181'517.33	5'237'956'413.20	5.9%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	4'771'786'655.34	4'416'335'919.65	8.0%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	-47'225'631.56	256'821'181.58	-118.4%
Frais administratifs	30'134'665.97	26'957'786.72	11.8%
Rendement sur le capital moyen investi	0.2%	6.2%	-96.8%
Degré de couverture effectif	116.23%	118.60%	-2.0%
Degré de couverture visé	112.70%	112.70%	0.0%

Prévoyance LPP (LPP)	2007	2006	Écart
Nombre d'assurés	32'938	27'331	20.5%
Nombre d'employeurs affiliés	17'595	16'786	4.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	1'003'359'953.33	855'610'508.33	17.3%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	881'924'377.00	753'607'465.00	17.0%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	19'432'533.00	67'730'283.40	-71.3%
Frais administratifs	22'643'748.95	19'144'077.95	18.3%
Frais administratifs par assuré en CHF	650.76	662.91	-1.8%
Rendement sur le capital moyen investi	0.5%	7.9%	-93.7%
Degré de couverture effectif	113.77%	113.54%	0.2%
Degré de couverture visé	114.00%	114.00%	0.0%

Comptes de libre passage (CLP)	2007	2006	Écart
Nombre de comptes	577'060	539'135	7.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	4'046'016'810.16	3'882'245'722.80	4.2%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'684'349'278.34	3'465'151'454.65	6.3%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	-55'426'736.33	160'376'781.44	-134.6%
Frais administratifs	6'130'134.61	6'239'172.75	-1.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	10.62	11.57	-8.2%
Rendement sur le capital moyen investi	0.2%	5.8%	-96.6%
Degré de couverture effectif	109.82%	112.04%	-2.0%
Degré de couverture visé	112.00%	112.00%	0.0%

Assurance risque chômeurs (AC)	2007	2006	Écart
Nombre d'assurés	109'012	128'580	-15.2%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	496'804'753.84	500'100'182.07	-0.7%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	205'513'000.00	197'577'000.00	4.0%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	-11'231'428.23	28'714'116.74	-139.1%
Frais administratifs	1'072'892.11	1'138'242.92	-5.7%
Frais administratifs par rente en cours en CHF	284.44	341.81	-16.8%
Rendement sur le capital moyen investi	-0.4%	6.8%	-105.9%
Degré de couverture effectif	241.74%	253.12%	-4.5%
Degré de couverture visé	120.00%	120.00%	0.0%

Contrôle de la réaffiliation (CR)	2007	2006	Écart
Nombre de déclarations	14'392	12'247	17.5%
Frais administratifs	287'890.30	436'293.10	-34.0%
Frais administratifs par déclaration en CHF	20.00	29.60	-32.4%

2 Avant-propos du président

La Fondation institution supplétive a entamé une réorganisation en 2003 et l'a progressivement mise en œuvre aux cours des exercices suivants. L'année 2007 a été une année de bilan et de réorientation. Le 12 mars 2007, le Conseil de fondation a adopté la « Stratégie 2010 », dans le but d'améliorer encore l'efficacité de la Fondation, au bénéfice des entreprises affiliées et des destinataires des prestations. La première démarche de la mise en œuvre a constitué en un appel d'offre pour le mandat « administration ». En même temps, le Conseil de fondation a fait étudier la faisabilité de la constitution d'une administration interne. En décembre 2007, au terme d'une analyse approfondie, le Conseil de fondation a décidé de poursuivre sa marche vers l'autonomie entamée en 2003 et d'assumer aussi l'ensemble de l'administration. Dans un premier temps, les collaborateurs de la direction ont bénéficié d'un engagement ferme de la Fondation au 1^{er} janvier 2008. Dans un deuxième, les branches LPP, comptes de libre passage et assurance de risque pour les personnes au chômage seront développées avec l'aide de partenaires et intégrées au 1^{er} janvier 2009.

La situation financière de la Fondation est toujours réjouissante. Malgré une situation difficile sur les marchés financiers et une modeste rémunération du capital, le degré de couverture de toute la Fondation s'est élevé à 116.23% au 31 décembre 2007. Ceci est dû en particulier aux bons résultats des frais administratifs et de l'évolution du risque.

Cette situation réjouissante dans l'ensemble a permis des améliorations sensibles pour les entreprises affiliées et les assurés. Dans la branche LPP, les cotisations de risque ont été abaissées de quelque 8% en moyenne au 1^{er} janvier 2008 et la rémunération des avoirs de vieillesse a été augmentée à 3% pour l'année 2008 (0.25 points de plus que le taux minimum LPP). Dans le courant de l'exercice 2007, la branche comptes de libre passage a augmenté son taux d'intérêt à mesure que ses moyens financiers le lui permettaient, de sorte que la comparaison avec la concurrence place la Fondation parmi les meilleurs fournisseurs. Dans la branche assurance de risque pour personnes au chômage la contribution des actifs a encore été abaissée d'un quart pour atteindre 0.8% au 1^{er} janvier 2008.

Pour renforcer encore sa situation financière, la Fondation a décidé d'une nouvelle stratégie de placement. Dans le courant de 2008, elle veut réduire encore la forte dépendance des obligations et investir pour la première fois dans des placements alternatifs (hedge funds et matières premières).

Malheureusement, la Fondation déplore la perte de Frédy Marti, membre du Conseil de fondation pendant de nombreuses années. Monsieur Marti est décédé le 10 mars 2008, des suites d'une grave maladie. Monsieur Marti était le plus ancien membre du Conseil de fondation dont il faisait partie depuis 1993. Pendant toutes ces années, il a mis son plein engagement au service de l'institution supplétive. La Fondation gardera de lui un respectueux souvenir.

Après le mandat de quatre ans, la présidence et la vice-présidence ont été repourvues au 1^{er} janvier 2008. Pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2011, Martin Flügel a été élu président et Kurt Gfeller, vice-président.

Kurt Gfeller

Président du Conseil de fondation

3 Tâches et organisation

3.1 Tâches et répartition des tâches

La Fondation institution supplétive LPP a quatre branches avec les tâches suivantes:

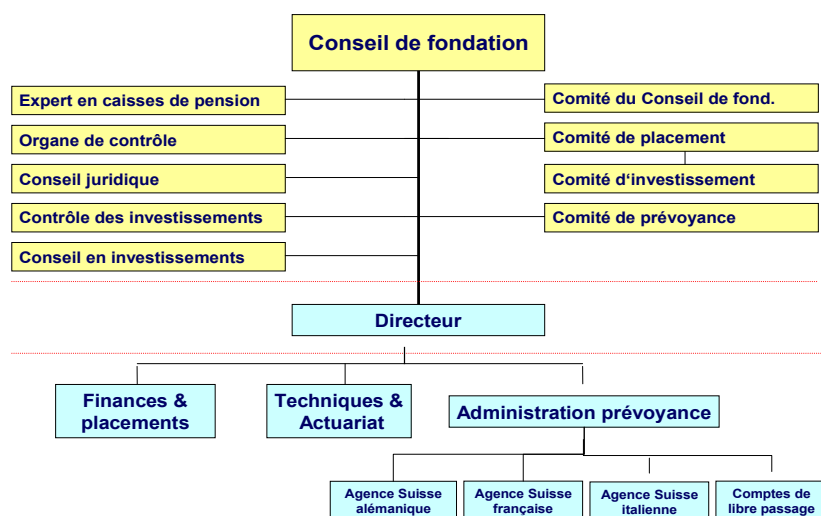
- branche prévoyance LPP depuis le 1.1.1985: application de la prévoyance professionnelle pour les employeurs et les individus assurés à titre facultatif (caisse de pension classique)
- branche comptes de libre passage depuis le 1.1.1995: gestion de comptes de libre passage
- branche assurance du risque des personnes au chômage depuis le 1^{er} juillet 1997: application de la prévoyance professionnelle obligatoire pour les chômeurs bénéficiaires d'une indemnité journalière.
- branche contrôle de la réaffiliation depuis le 1.1.2005: contrôle de l'affiliation obligatoire d'employeurs qui changent d'institution de prévoyance.

Jusqu'à fin 2007, la Fondation n'employait pas de personnel propre, mais confiait l'exécution des tâches à diverses sociétés prestataires. Dans le cadre d'une vaste réorganisation, la fondation a embauché elle-même le personnel de la direction au 1.1.2008. Ultérieurement, elle va aussi se charger elle-même de l'administration des branches LPP, AC et CLP et embaucher le personnel nécessaire à cet effet.

La gestion opérationnelle de la Fondation a été confiée du 1.1.2004 au 31.12.2007 à Vorsorgeservice AG. L'administration est l'affaire de Swiss Life Pensions Services AG. Les placements sont gérés par différents établissements bancaires et gérants de portefeuilles, sous la direction de la fondation. Dans le domaine contrôle des placements et comptabilité titres, la Fondation reçoit l'appui de Complementa Investment-Controlling AG, pour les questions juridiques, de Mes H.U. Stauffer et VISCHER, notaires et avocats. Le rôle d'investment advisor est confié à A. Dimai, DL Investment Partners AG, celui d'expert en assurances de pensions à P. Spuhler, Swisscanto Vorsorge AG. L'organe de révision est Ernst & Young AG, Zurich.

3.2 Structure organisationnelle

En 2007, l'organisation était la suivante :



Rapport annuel

1 Rapport d'activité

1.1 Généralités

De 1985 à 2003, la Fondation institution supplétive a fonctionné comme une solution d'assurance complète. En 2003, le Conseil de fondation s'est prononcé pour une réorganisation en direction d'une institution de prévoyance autonome. Depuis le 1^{er} janvier 2005, la fondation est absolument autonome en ce qui concerne les risques actuariels et ceux des placements. L'exécution administrative a été confiée à des prestataires de services extérieurs.

Après la consolidation de la nouvelle organisation, le Conseil de fondation a fait un point général de la situation et s'est fixé des objectifs à moyen terme. Il les a consignés par écrit dans la "Stratégie 2010" adoptée le 12 mars 2007.

Les principaux objectifs stratégiques sont

1. augmentation générale de l'efficacité de la Fondation par l'abaissement des taux de frais administratifs et l'amélioration de la qualité des prestations
2. simplification de la structure organisationnelle
3. résultats des placements supérieurs à la moyenne avec un risque raisonnable et une gestion du risque professionnelle
4. situation financière générale plus sûre grâce à des réserves suffisantes pour fluctuation des cours et à une politique conservatrice des réserves
5. pratique des règles reconnues de Good Governance et conduite conforme au code de déontologie de la prévoyance professionnelle.

La mise en œuvre de la stratégie a été aussitôt entreprise.

Au printemps 2007, les trois projets "Appel d'offres pour l'administration", "Évaluation Insourcing" et "Constitution d'une direction propre". Les projets étaient placés sous la direction de Jürg Keller, expert diplômé en assurances de pensions, Exactis AG. Sur la base des résultats de ces projets, le Conseil de fondation en est venu à la conclusion que les objectifs stratégiques seraient mieux atteints si la fondation se chargeait elle-même de toute l'exécution administrative. Il a donc décidé de réaliser l'intégration de l'administration en deux phases. Dans un premier temps, les collaborateurs de la direction devaient bénéficier d'un engagement ferme de la Fondation au 1^{er} janvier 2008. Dans un deuxième, les branches LPP, comptes de libre passage et assurance de risque pour personnes au chômage seront développées, avec l'aide de partenaires, au 1^{er} janvier 2009.

L'organisation des placements a été renforcée par l'embauche supplémentaire d'un Investment Advisor, l'instauration d'une commission d'investissement et l'élaboration d'une stratégie de placement plus largement diversifiée.

Pour vérifier la situation financière de la Fondation, les branches LPP et comptes de libre passage ont été examinées à la lumière du test Swiss Solvency. Les résultats se sont révélés réjouissants. En conséquence, les employeurs et bénéficiaires affiliés dans toutes les branches ont pu profiter de réduction des cotisations ou de meilleure rémunération des avoirs de vieillesse.

Outre ces jalons posés, toute une série d'autres projets ont été réalisés, parmi lesquels l'établissement dans les délais des comptes 2006, le développement en personnel de la direction, mais aussi le passage de la direction des mains de Vorsorgeservice AG à celles de la Fondation institution supplétive.

1.2 Conseil de fondation

Le Conseil de fondation a tenu six séances en 2007. Entre autres activités, il a :

- adopté la "Stratégie 2010"
- supervisé les projets de la Fondation, en particulier les projets "Appel d'offres pour l'administration", "Internalisation" et "Constitution d'une direction propre"
- approuvé le plan 2007 (mesures, budget, etc.)
- approuvé les comptes 2006
- adopté la stratégie de placement 2008
- approuvé la réorganisation de la fondation (projet "Intégration de l'administration")

Pour l'appuyer, le Conseil de fondation a instauré des comités pour différentes tâches.

1.3 Comités

1.3.1 Comité du Conseil de fondation

Le Comité du conseil de fondation s'est réuni seize fois. Il a surveillé les projets "Appel d'offres pour l'administration", "Évaluation de l'internalisation" et "Constitution d'un secrétariat propre" et a élaboré les bases de décision pour l'intégration de l'administration. Il a aussi élaboré les autres bases de décision pour les réunions du Conseil de fondation qui n'étaient pas préparées par les autres comités. Une délégation du comité a fait le point avec les partenaires du réseau.

1.3.2 Comité de placement

Le comité de placement s'est réuni six fois. Il a surveillé l'application de la stratégie de placement. Au vu des estimations hebdomadaires du degré de couverture et des comptes rendus mensuels sur le succès des placements, il a vérifié le respect de la stratégie de placement et les prestations des différents gérants de portefeuilles. Une délégation du comité de placement (la commission d'investissement) a aussi assuré le contact direct avec les différents gérants de portefeuilles et réalisé la garantie du risque de change. La situation financière de la Fondation et l'évolution des marchés financiers ont amené le comité de placement à élaborer une nouvelle stratégie de placement à l'intention du Conseil de fondation. Elle sera mise en œuvre dans le courant de 2008.

1.3.3 Comité de prévoyance

Le comité de prévoyance s'est réuni quatre fois et s'est penché, en outre, sur les rapports actuariels de l'expert. Il a aussi fait faire une analyse des branches LPP et comptes de libre passage (CLP) sur la base du test Swiss Solvency, dont les résultats ont confirmé la solide situation financière de la Fondation. En outre, il a traité divers autres thèmes techniques comme la réduction des cotisations dans les branches LPP et assurance de risque pour personnes au chômage (AC), la lutte contre l'absence de contrat pour les comptes de libre passage, l'adaptation des plans de prévoyance et du règlement de libre passage, ainsi que le contrôle de projets.

2 Assurance

2.1 Résultat

L'année sous revue clôture sur une perte de plus de 47 millions de francs.

- Le produit des intérêts s'est radicalement détérioré par rapport à l'année précédente, à cause des marchés financiers difficiles et présente une perte de 74.26 millions de francs.

- Le résultat du risque a enregistré une détérioration minime. Tandis que la branche LPP a connu une forte amélioration, l'assurance de risque pour personnes au chômage a présenté un déficit net. À cause des baisses substantielles des cotisations, le montant des sinistres est déjà nettement supérieur aux cotisations-risque perçues.
- Le résultat des frais a enregistré une détérioration minime, qui est due à la branche comptes de libre passage. La branche prévoyance LPP a pratiquement pu couvrir la perte, de sorte qu'il n'a fallu recourir qu'un minimum à la couverture du déficit du Fonds de garantie.

Composition du résultat de l'ensemble de la fondation	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Résultat des intérêts	-74'225'230.47	229'716'897.74	-132.3%
Résultat net des placements de la fortune	8'913'197.93	290'122'569.63	-96.9%
Rémunération du capital épargne	-72'785'428.40	-54'453'671.89	33.7%
Rémunération des réserves mathématiques	-9'401'000.00	-7'226'000.00	30.1%
Intérêt perdu/gagné sur la compensation du renchérissement	-952'000.00	1'274'000.00	-174.7%
Résultat du risque	25'965'290.95	26'449'013.27	-1.8%
Cotisations de risque (contrib. au renchérissement compris)	59'550'334.55	63'479'443.82	-6.2%
Indemnité Fonds de garantie art. 12	1'968'408.25	2'278'069.20	-13.6%
Montants des sinistres	-35'553'451.85	-39'308'499.75	-9.6%
Résultat des frais	-624'489.77	-161'311.24	287.1%
Contributions aux frais de gestion	23'578'213.95	20'898'474.83	12.8%
Produit de prestations fournies	5'591'154.80	4'033'012.15	38.6%
Couverture du déficit par le Fonds de garantie	52'917.15	1'428'695.40	-96.3%
Frais administratifs	-29'846'775.67	-26'521'493.62	12.5%
Résultat actuariel intermédiaire	-48'884'429.29	256'004'599.77	-119.1%
Résultat de diverses recettes et dépenses	1'659'345.73	816'581.81	103.2%
Résultat total (av. modification rés. p. fluctuation cours)	-47'225'631.56	256'821'181.58	-118.4%

2.2 Courbe du risque invalidité en 2007

2.2.1 Évolution générale

Dans l'ensemble, le nombre des nouveaux cas d'invalidité a légèrement reculé au cours de l'année sous revue. La progression de la branche prévoyance LPP découle de l'augmentation constante des effectifs. Le net recul de l'assurance de risque AC provient de la baisse du chômage.

Nouveaux cas d'invalidité	2007 Nombre	2006 Nombre	Écart
Prévoyance LPP	192	181	6.1%
Assurance de risque pour personnes au chômage	408	544	-25.0%
Total	600	725	-17.2%

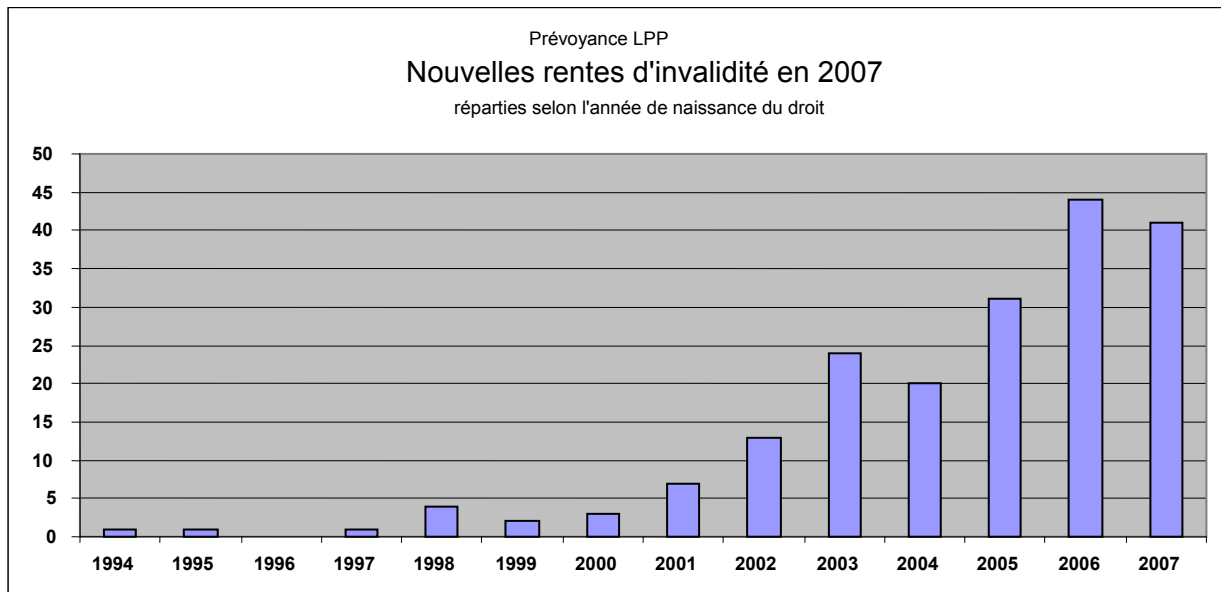
Les diagrammes ci-dessous montrent comment les nouveaux cas d'invalidité enregistrés en 2007 avec versement d'une prestation se répartissent par années de naissance du droit. Les cas encore en traitement ne sont pas pris en compte. L'année de naissance du droit est celle où est intervenue l'incapacité de travail.

Tant dans la branche prévoyance LPP que dans celle de l'assurance du risque pour les chômeurs, il apparaît que l'intervalle entre la naissance du droit à la prestation (année de naissance du droit) et le premier versement de la prestation (2007) peut aller jusqu'à dix ans.

2.2.2 Prévoyance LPP

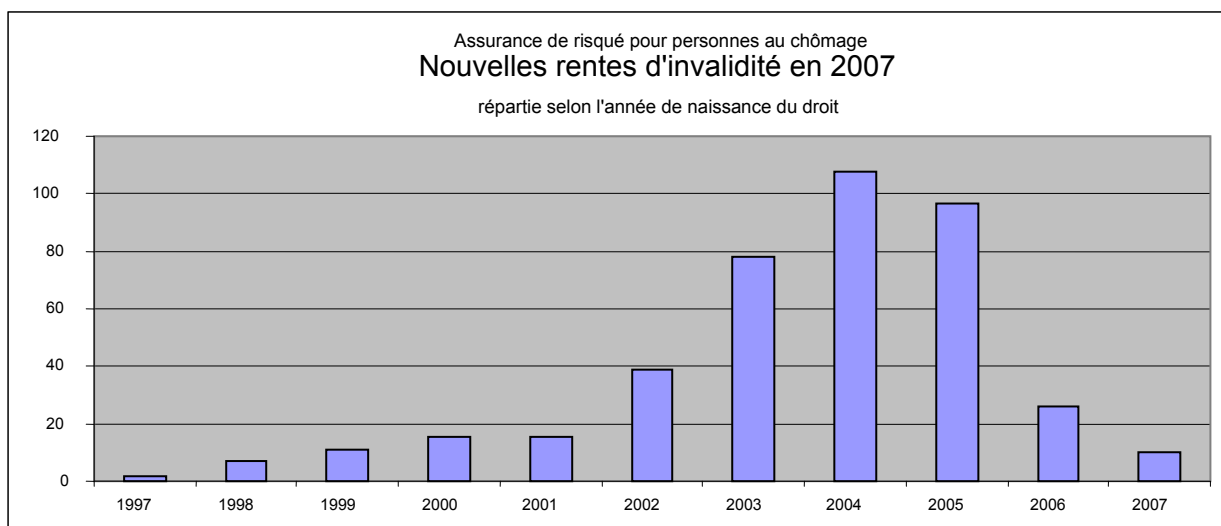
Dans la branche prévoyance LPP, les cas des années 2006 et 2007 sont presque exclusivement des cas d'invalidité consécutifs à un accident. À cause du délai d'attente de deux

ans, les invalidités consécutives à la maladie nées dans les années 2006 et 2007 porteront toutes leurs conséquences sur les comptes dans les années à venir.



2.2.3 Assurance de risque pour personnes au chômage

Dans l'assurance du risque pour les chômeurs, le nombre de cas est naturellement plus élevé, puisque le nombre d'assurés est quelque quatre fois plus élevé. Le plus vieux cas d'invalidité déclaré en 2007 remonte à l'année 1997, c.-à-d. à la date de la première introduction de l'assurance de risque. À cause du délai d'attente de deux ans, les invalidités nées en 2007 porteront toutes leurs conséquences sur les comptes dans les années à venir.



2.3 Adaptation des rentes en cours à l'évolution des prix

2.3.1 Prévoyance LPP

Les rentes de survivants et d'invalidité ont été adaptées au renchérissement au 1^{er} janvier 2008, selon les prescriptions légales, c.-à-d. sur la base des rentes minimales prescrites par la loi. Il n'y a pas eu de compensation avec d'éventuelles parts surobligatoires de la rente. Le taux d'adaptation a été de 3.0% pour les rentes versées pour la première fois en 2004.

La fondation a renoncé à adapter les rentes de vieillesse et de risque après l'âge de la retraite pour les raisons suivantes: l'objectif de couverture n'est pas encore tout à fait atteint. Les rentes se fondent sur une rémunération de 3.5%, tandis que les avoirs de vieillesse des actifs bénéficient du taux d'intérêt LPP minimal (2.5%). Il a donc été décidé de rapprocher le taux d'intérêt pour les avoirs de vieillesse du taux technique et de le relever à 3% au 1.1.2008.

2.3.2 Assurance de risque pour personnes au chômage

Au 1^{er} janvier 2008, les rentes de survivants et d'invalidité ont été adaptées au renchérissement conformément aux prescriptions légales, selon les mêmes critères que dans la branche prévoyance LPP.

Dans la branche assurance de risque pour personnes au chômage, les prescriptions légales ne prévoient pas de rentes de vieillesse et les rentes d'invalidité ne sont versées que jusqu'à l'âge de la retraite.

3 Placements

3.1 Organisation de placement/stratégie de placement

Le Conseil de fondation a fixé une stratégie de placement séparée pour chaque branche. Les stratégies de placement découlent de la structure des engagements (rendements visés) et de la capacité face aux risques (réserves disponibles pour fluctuation des cours). Des écarts sont permis dans les limites de fourchettes définies. Pour l'année 2007, la stratégie de placement a été la suivante:

Stratégie de placement 2006/2007	Total	LPP	CLP	AC
- Liquidités	2.0%	2.0%	2.0%	2.0%
- Obligations CHF	30.0%	31.0%	31.0%	21.0%
- Obligations devises	24.0%	25.0%	25.0%	15.0%
- Emprunts convertibles suisses	2.8%	2.0%	2.0%	10.0%
- Actions suisses	8.2%	8.0%	8.0%	10.0%
- Actions étrangères	21.0%	20.0%	20.0%	30.0%
- Valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%
- Placements alternatifs	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

Les fourchettes ont été respectées tant au cours de l'année qu'au 31.12.07.

Allocation de placement au 31.12.07	Stratégie	Fourchettes *		Valeur marchande en CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	7.7%	188'265'162.03	3.5%
Pool obligations en CHF	30.0%	24.1%	35.9%	1'445'784'645.02	26.7%
Pool obligations en devises	24.0%	19.0%	29.0%	1'433'013'903.86	26.4%
Pool emprunts convertibles	2.8%	0.8%	4.8%	133'621'765.63	2.5%
Pool actions suisses	8.2%	4.2%	12.2%	372'361'245.26	6.9%
Pool actions étrangères	21.0%	15.0%	27.0%	1'179'256'725.59	21.8%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	668'273'286.86	12.3%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	---	0.0%
Placements totaux selon chiffre 64				5'420'576'734.25	100.0%

* approximatives

3.2 Afflux de capitaux

Les afflux de capitaux nets enregistrés en 2007 ont été de quelque 300 millions de francs (année précédente 400 millions). Dans la prévoyance LPP se sont ajoutés au fil de l'année

quelque 137 millions de francs (année précédente 186 millions), dans les comptes de libre passage se sont ajoutés 161 millions de francs (année précédente 204 millions) tandis que l'assurance de risque pour personnes au chômage a connu une reflux d'un million de francs (année précédente : afflux de 10 millions).

Afflux net de capitaux*	2007 en CHF	2006 en CHF	Écart
LPP net	136'585'619.80	186'147'126.52	-26.6%
CLP net	161'316'404.08	203'588'554.23	-20.8%
AC net	-647'549.96	10'143'863.69	-106.4%
Total net	297'254'473.92	399'443'251.34	-25.6%

* Cotisations moins prestations versées et frais administratifs, sans recettes spéciales ni régularisations, sans CR (Contrôle de la réaffiliation))

3.3 Performance

La performance de la Fondation a atteint 0.1% (pondéré dans le temps), après déduction de tous les frais et droits de la gestion de la fortune. Le benchmark (sans frais) a ainsi été manqué de 0.7 point. Ce résultat s'explique avant tout par l'évaluation, en deçà du portefeuille d'obligations, où la majorité des gérants ont obtenu un résultat peu satisfaisant. En deuxième lieu, il est dû à la quote-part d'action, conséquence de la tactique défensive. Malgré le retard de cette année sur l'indice, la fondation a réussi, sur les trois dernières années, à battre le benchmark de +0.5% en moyenne p.a. C'est surtout le résultat de la tactique.

Catégorie de placements	mio. CHF	Quote-part		Performance 2007	
		Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Indice
Liquidités	249.30	4.5%	2.0%	1.7%	2.4%
Obligations CHF	1'445.80	26.4%	30.0%	-0.4%	0.2%
Obligations devises	1'433.00	26.1%	24.0%	2.4%	3.7%
Emprunts convertibles	133.60	2.4%	2.8%	2.5%	6.7%
Actions suisses	372.40	6.8%	8.2%	0.0%	-0.1%
Actions étrangères	1'179.30	21.5%	21.0%	2.6%	3.1%
Valeurs immobilières/hypothèques	668.30	12.2%	12.0%	-4.6%	-9.3%
Total*	5'481.70	100.0%	100.0%	0.1%	0.8%

* Placements selon bilan (5'420.6 millions de francs), plus liquidités (60.9 millions)

La performance de 0.1% est à peine supérieure à la performance de l'indice Pictet 25 (2005), qui a atteint en 2007 une performance de -0.03%. Comparativement à d'autres caisses de pensions suisses, le résultat de la Fondation institution supplétive se situe dans la moyenne inférieure. Ce résultat s'explique d'une part par la stratégie de placement défensive: l'institution supplétive n'avait pas d'actions de pays nouvellement industrialisés, de matières premières ni de Hedge Funds en portefeuille. Or ces placements ont compté parmi les plus rentables. D'autre part, le benchmark a été nettement manqué dans certaines catégories de placement.

3.4 Rendement

Par rapport au capital investi moyen de 5.29 milliards de francs, l'année 2007 a enregistré un rendement total de 0.2%.

Évolution du rendement brut par branche	2007 en pourcentage	2006 en pourcentage	Écart
Prévoyance LPP	0.5%	7.9%	-93.7%
Comptes de libre passage	0.2%	5.8%	-96.6%
Assurance de risque pour personnes au chômage	-0.4%	6.8%	-105.9%
Total	0.2%	6.2%	-96.8%

Les marchés d'actions et immobiliers difficiles, ainsi que les résultats modestes des obligations et des emprunts convertibles, ont amené un net recul des rendements par rapport à l'année précédente. Les rendements négatifs des liquidités s'expliquent par le classement dans cette catégorie des pertes découlant des opérations de garantie des devises. Les garanties ont été prises pour diminuer l'exposition au risque et l'accorder à la capacité de risque limitée de la fondation. Les gains sur les opérations de garantie de l'USD ont partiellement pu compenser les pertes sur la garantie de l'EUR.

Rendement brut de l'ensemble de la fondation par catégorie de placement	Produits du capital bruts en CHF	Capital investi moyen en CHF	Rendement en %
Pool liquidités	-15'210'272.09	121'558'142.35	-12.5%
Pool obligations en CHF	-5'866'881.27	1'515'190'970.83	-0.4%
Pool obligations en devises	40'361'284.20	1'346'406'142.65	3.0%
Pool emprunts convertibles	3'315'088.50	132'932'424.11	2.5%
Pool actions suisses	-6'061'371.65	387'142'818.57	-1.6%
Pool actions étrangères	23'391'541.60	1'116'290'535.31	2.1%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	-31'752'177.14	674'574'778.83	-4.7%
Total des placements	8'177'212.15	5'294'095'812.65	0.2%

3.5 Management des risques sur intérêts

Depuis longtemps règne sur les marchés financiers une grande incertitude quant à la courbe des intérêts. La grosse part des obligations rend la fondation très sensible à une hausse des intérêts. Cela a amené le comité de placement à réduire systématiquement le risque sur les intérêts et à le faire gérer activement par les gérants de portefeuilles. Pour les obligations CHF, il a indiqué une durée par rapport au benchmark inférieure de près de deux ans à celle de l'ensemble du marché. Au niveau de la stratégie, cela a permis un rendement supérieur de 0.2%. Par ailleurs, en raison des courbes plates des taux d'intérêts, les coûts d'opportunité de cette mesure ont été insignifiants.

En revanche, l'application de cette donnée par les managers a été négative. La responsabilité en revient à des engagements élevés en emprunts d'entreprises et surtout emprunts financiers, qui ont subi des pertes de cotation exceptionnelles à cause de la crise du crédit. A été particulièrement touché un mandat passif procédant au contrôle de durée par des swaps de taux d'intérêt sur la base d'un portefeuille Floating Rate Note (FRN), puisque ces FRN sont principalement émis par des institutions financières qui ont perdu beaucoup de valeur dans la crise des subprimes.

3.6 Management des risques de change

Dans le management des risques de change, il s'est agi de réduire ce risque. Les plus grands engagements économiques de la fondation sont en euros (EUR), en dollars américains (USD) et en yens (JPY), raison pour laquelle le comité de placement a décidé de garantir systématiquement ces trois devises. Dans ce cadre, les hedge quotes stratégiques ont été

définies pour l'EUR à 20%, pour l'USD à 60% et pour le JPY à 80%. La garantie s'est toujours effectuée sur la base de l'exposition effective au risque de change. Au vu de l'environnement des intérêts et après examen des marchés monétaires, la garantie a été, selon la situation, augmentée ou diminuée dans les fourchettes fixées. Suite à sa revalorisation, la garantie de l'EUR a entraîné des coûts d'opportunités en 2008. L'influence sur les différentes branches a cependant été variable, selon le moment et l'importance de la garantie.

3.7 Governance

La Fondation s'est soumise au "Code de déontologie dans le domaine de la prévoyance professionnelle" et figure, depuis le 8 mars 2006, au registre des institutions de prévoyance et des entreprises proches de la prévoyance assujetties à ce code. Elle exprime ainsi qu'elle se sent engagée par l'esprit du code de déontologie et met tout en œuvre pour le mettre en pratique jour après jour.

Dans l'année sous revue comme par le passé, la Fondation institution supplétive a exercé son droit de vote à l'assemblée générale d'entreprises suisse dans le sens des propositions du Conseil d'administration, sans exception. Elle a renoncé à exercer son droit de vote pour les entreprises situées à l'étranger.

La Fondation a réalisé la parité entre représentants des salariés et représentants des employeurs non seulement au Conseil de fondation, mais aussi dans les comités.

Les membres du Conseil de fondation sont indemnisés depuis 2004 comme suit:

Pour les réunions du Conseil de fondation et les groupes de travail/comités officiels	
- Frais de voyage du lieu de domicile/travail jusqu'au lieu de réunion	billet de 1 ^{re} classe CHF 400.00
- prix du transport public	
- exceptionnellement: véhicule privé	
- Forfait de séance par réunion*	
Forfaits annuels pour	
- présidence	CHF 5'000.00
- vice-présidence	CHF 3'000.00
- collaboration à un groupe de travail/comité officiel	CHF 1'000.00

* En cas de plusieurs séances le même jour pour la même personne: pour la première séance CHF 400.--, pour chacune des suivantes CHF 200.--.

En 2007, la plus haute indemnité brute versée (frais de voyage inclus) s'est élevée à CHF 34'897.

3.8 Asset Liability Management (ALM)

Par ALM, la Fondation entend la prise en compte intégrale des assets (actifs) et liabilities (obligations): elle s'assure que les mesures prises du côté des actifs (politique de placements, asset allocation stratégique) et du côté des passifs (taux d'intérêt technique, promesses de prestations, rémunération des avoires de vieillesse) s'accordent. Outre les rapports des experts en caisses de pension et du contrôleur des investissements, elle s'est livrée, en 2007, à des analyses approfondies et des calculs de scénarios. Partant des effectifs au 31 décembre 2006 et du portefeuille de placements en 2007, on a réalisé, pour les branches LPP et comptes de libre passage, le test suisse de solvabilité (Swiss Solvency Test – SST) mis au point par l'Office fédéral des assurances privées. Les résultats ont confirmé la bonne capacité de risque et permis au Conseil de fondation d'abaisser les cotisations ou d'augmenter la rémunération des avoires au 1^{er} janvier 2008.

3.9 Perspectives

La Fondation a toujours une part très élevée d'obligations (total 54%) et est donc particulièrement exposée aux risques de taux d'intérêt. Pour optimiser la diversification et améliorer le profil rendement/risque (moins de risque pour un même rendement attendu), le Conseil de fondation a décidé, le 13 décembre 2007, de mettre une nouvelle stratégie de placement en vigueur dans le courant de 2008. Cela signifie continuer à diminuer la part des obligations et augmenter celle des placements alternatifs. Cette stratégie devrait permettre d'augmenter le potentiel de rendement, les exigences des réserves de fluctuation restant les mêmes. La stratégie sera mise en œuvre progressivement en 2008.

Stratégie de placement ensemble de la fondation (approx.)	2008	2006/2007	Modif.
	Part en %	Part en %	en %
Pool liquidités	2.0%	2.0%	0.0%
Pool obligations en CHF	29.2%	30.0%	0.0%
Pool obligations en devises	17.2%	24.0%	-28.3%
Pool emprunts convertibles	0.0%	2.8%	-100.0%
Pool actions suisses	8.2%	8.2%	0.0%
Pool actions étrangères	21.4%	21.0%	1.9%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	12.0%	0.0%
Pool placements alternatifs	10.0%	0.0%	-----
Total des placements	100.0%	100.0%	-----

4 Branche prévoyance LPP

4.1 Vue d'ensemble

Le nombre des assurés a crû de 20.5% pour atteindre 32'938 personnes, le nombre des affiliations/entreprises de 4.8% pour atteindre 17'795.

La fortune de prévoyance a augmenté de 17.3% pour atteindre 1.06 milliard de francs.

Grâce, entre autres, à l'augmentation des effectifs, la courbe de risque s'est légèrement améliorée par rapport à l'année précédente.

Les placements ont obtenu un rendement de 0.5% (année précédente: 7.9%). Dans l'année sous revue, les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 2.50% (année précédente: également 2.50%).

Les comptes affichent un bénéfice de 19.43 millions de francs, entièrement affecté aux réserves pour fluctuation des cours.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter au minimum légal la compensation du renchérissement au 1^{er} janvier 2008 sur les rentes en cours. Les rentes de vieillesse n'ont pas été adaptées à l'évolution des prix. La rémunération des avoirs de vieillesse des actifs a été relevée à 3.0% au 1^{er} janvier 2008.

Prévoyance LPP (LPP)	2007	2006	Écart
Nombre d'assurés	32'938	27'331	20.5%
Nombre d'employeurs affiliés	17'595	16'786	4.8%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	1'003'359'953.33	855'610'508.33	17.3%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	881'924'377.00	753'607'465.00	17.0%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	19'432'533.00	67'730'283.40	-71.3%
Frais administratifs	22'643'748.95	19'144'077.95	18.3%
Frais administratifs par assuré en CHF	650.76	662.91	-1.8%
Rendement sur le capital moyen investi	0.5%	7.9%	-93.7%
Degré de couverture effectif	113.77%	113.54%	0.2%
Degré de couverture visé	114.00%	114.00%	0.0%

4.2 Effectifs et mouvements

Le volume des affaires a encore augmenté dans l'année sous revue. Le nombre des mutations est resté très élevé, en particulier pour les assurés. Il a fallu enregistrer 18'913 départs (année précédente 16'090), soit pas loin de 70% des effectifs au début de l'année (27'331).

	2007 Nombre	2006 Nombre	Écart
Entreprises/affiliations			
Effectifs 31.12. année précédente	16'786	13'166	27.5%
+ nouvelles affiliations	6'070	5'357	13.3%
- annulations/départs	-5'261	-1'737	202.9%
Effectifs 31.12. exercice	17'595	16'786	4.8%
Personnes assurées			
Effectifs 31.12. année précédente	27'331	21'686	24.3%
+ nouvelles affiliations/entrées	24'520	21'735	13.2%
- annulations/départs	-18'913	-16'090	16.1%
Effectifs 31.12. exercice	32'938	27'331	20.5%

Le nombre des assurés par affiliation est de 1.87 personne (année précédente: 1.63), soit toujours très peu, ce qui entraîne des frais administratifs proportionnellement élevés.

L'évolution des différents cas traités, spécifiques de la Fondation institution supplétive LPP révèle des tendances diverses:

Cas traités LPP	2007 Nombre	2006 Nombre	Écart
Décision	2'429	2'798	-13.2%
Affiliation d'office	1'845	2'419	-23.7%
Cas relevant de l'art. 12	12	16	-25.0%
Lettre recommandée de rappel	6'994	8'752	-20.1%
Mise en demeure	4'376	3'254	34.5%
Conversion	161	76	111.8%
Saisie de créance	229	230	-0.4%
Requête de poursuite	2'022	2'049	-1.3%
Main levée	310	262	18.3%
Réquisition de faillite	564	1'053	-46.4%
Saisie d'insolvabilité auprès du Fonds de garantie	611	674	-9.3%
Réquisition de vente	31	45	-31.1%

5 Branche comptes de libre passage

5.1 Vue d'ensemble

Le nombre de comptes a crû de 7.0%.

La fortune de prévoyance a augmenté de 4.2% pour atteindre 4.05 milliards de francs.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de 0.2% (année précédente: 5.8%).

Selon une résolution du Conseil de fondation, la rémunération des comptes de libre passage s'aligne sur les taux d'intérêt crédités par des banques suisses représentatives et sur les possibilités financières de la fondation. En 2007, les intérêts suivants ont été crédités:

- 1.1.-30.06.2007 1.50%
- 1.7.-31.12.2007 1.75%

L'année précédente, les comptes ont été rémunérés à 1.25%.

Le compte se clôture sur une perte de 54.15 millions de francs. Elle sera couverte par la réduction des réserves pour fluctuation des cours, prévues à cet effet. Le degré de couverture de 112% souhaité par le Conseil de fondation n'est donc plus tout à fait atteint.

Comptes de libre passage (CLP)	2007	2006	Écart
Nombre de comptes	577'060	539'135	7.0%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	4'046'016'810.16	3'882'245'722.80	4.2%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'684'349'278.34	3'465'151'454.65	6.3%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	-55'426'736.33	160'376'781.44	-134.6%
Frais administratifs	6'130'134.61	6'239'172.75	-1.7%
Frais administratifs par assuré en CHF	10.62	11.57	-8.2%
Rendement sur le capital moyen investi	0.2%	5.8%	-96.6%
Degré de couverture effectif	109.82%	112.04%	-2.0%
Degré de couverture théorique	112.00%	112.00%	0.0%

5.2 Effectifs et mouvements

Le volume des affaires a légèrement diminué dans l'année sous revue. En conséquence, l'accroissement du nombre de comptes s'est nettement ralenti.

Fluctuation de l'effectif	2007 Nombre	2006 Nombre	Écart
Nombre de comptes au 31.12	577'060	539'135	7.0%
Nouvelles ouvertures de comptes	63'057	87'005	-27.5%
Virements rétroactifs sur comptes	17'174	21'499	-20.1%
Fermetures complètes de comptes	25'132	25'770	-2.5%
Fermetures partielles de comptes	3'699	3'200	15.6%

5.3 Prestations de prévoyance / versements

Près de 60% des montants versés le sont à une nouvelle institution de prévoyance, un peu moins de 15% à une nouvelle fondation de libre passage. Un peu plus de 5% sont des paiements en espèces à des indépendants, près de 7% des paiements en espèces pour départ à l'étranger et plus de 12% des paiements pour retraite, décès ou invalidité. Le reste se répartit entre différents postes.

Versements	2007		2006	
	en CHF	Nombre	en CHF	Nombre
Total (versements partiels compris)	552'691'315.01	28'831	582'395'785.36	28'970
Activité indépendante	30'596'367.93	1'254	33'863'010.64	1'429
Départ à l'étranger	35'922'642.87	2'715	39'750'408.98	2'850
Retraite	49'839'469.85	2'224	52'272'557.27	3'051
Invalidité	5'355'990.69	461	6'824'380.28	459
Décès	10'158'330.19	578	10'839'628.09	601
Compte de libre passage	81'715'425.42	3'096	82'512'884.87	3'200
Transfert à une institution de prévoyance	330'374'917.90	15'080	345'622'132.78	14'346
Divorce	6'215'315.75	310	7'084'748.10	324
Encouragement à la propriété du logement	1'673'397.15	61	2'414'638.70	88
Impôt à la source	3'626'673.90	2'917	3'607'884.45	2'508
Remboursements	-3'546'994.85	-215	-3'889'485.15	-240
Autres	759'778.21	350	1'492'996.35	354

6 Branche assurance de risque pour personnes au chômage

6.1 Vue d'ensemble

Le recul du chômage a fait baisser de 15.2% le nombre des assurés à 109'012 personnes.

La fortune de prévoyance a diminué de 0.7% pour atteindre 496.80 millions de francs.

Le résultat du risque s'est notablement détérioré par rapport à l'année précédente à la suite de la réduction de 50% des cotisations.

Les fonds placés ont obtenu un rendement de -0.4% (année précédente: 6.8%).

Le compte se clôture sur une perte de 11.23 millions de francs, qui sera entièrement couverte par une diminution des fonds disponibles.

Le Conseil de fondation a décidé de limiter la compensation du renchérissement sur les rentes en cours au minimum légal. Les taux de cotisation ont été diminués de moitié au 1^{er} avril 2006 et abaissés encore de plus de 25% au 1^{er} janvier 2008.

Assurance risque chômeurs (AC)	2007	2006	Écart
Nombre d'assurés*	109'012	128'580	-15.2%
Fonds servant à couvrir les obligations réglementaires	496'804'753.84	500'100'182.07	-0.7%
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	205'513'000.00	197'577'000.00	4.0%
Résultat annuel avant affectation réserves p. fluctuation cours	-11'231'428.23	28'714'116.74	-139.1%
Frais administratifs	1'072'892.11	1'138'242.92	-5.7%
Frais administratifs par rente en cours en CHF	284.44	341.81	-16.8%
Rendement sur le capital moyen investi	-0.4%	6.8%	-105.9%
Degré de couverture effectif	241.74%	253.12%	-4.5%
Degré de couverture théorique	120.00%	120.00%	0.0%

* Dans la branche AC, l'assurance des actifs fonctionne sans notification des mutations. Seule la survenue d'un cas d'assurance fait entrer les assurés individuellement dans les effectifs.

6.2 Effectifs et mouvements

Dans l'année sous revue, le nombre des personnes au chômage enregistrées et donc des assurés a diminué de 15.2%, pour tomber à 109'012 unités.

Le nombre de cas traités a suivi, avec un certain retard, la courbe descendante du nombre d'assurés.

Nombre des assurés et des cas traités	2007	2006	Écart
	Nombre	Nombre	
Nombre de chômeurs au 31.12	109'012	128'580	-15.2%
Demandes d'exonération	37	106	-65.1%
Cas d'invalidité liquidés avec droit aux prestations	397	487	-18.5%
Cas de décès liquidés avec droit aux prestations	115	98	17.3%

7 Branche contrôle de la réaffiliation

Toutes les institutions de prévoyance sont obligées de déclarer à la Fondation institution supplétive les contrats d'affiliation résiliés. Le nombre de déclarations reçues a encore augmenté en 2007. Des mesures de rationalisation ont cependant permis d'abaisser le taux de frais de près d'un tiers.

Cas traités	2007	2006	Écart
	Nombre	Nombre	
Déclarations reçues	14'392	12'247	17.5%
Mises en demeure	1'576	1'483	6.3%
Déclarations pour affiliation d'office	911	722	26.2%
Coût par déclaration reçue*	20.00	29.60	-32.4%

* Le coût par déclaration reçue en 2006 est calculé sans les frais d'investissement pour les nouveaux systèmes.

Comptes annuels

A Bilans et comptes d'exploitation

1 Bilan de l'ensemble de la Fondation

	Indice Annexe	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		5'605'607'862.42	5'299'879'197.54
Liquidités	68	60'980'060.12	55'840'408.08
Créances sur les cotisants	69	111'764'470.54	87'721'552.76
Autres créances	71	12'286'597.51	15'463'240.62
Placements	64	5'420'576'734.25	5'140'853'996.08
Pool liquidités		188'265'162.03	59'321'057.65
Pool obligations en CHF		1'445'784'645.02	1'790'475'501.20
Pool obligations en devises		1'433'013'903.86	1'124'691'567.01
Pool emprunts convertibles		133'621'765.63	130'644'924.49
Pool actions CH		372'361'245.26	384'320'183.61
Pool actions étrangères		1'179'256'725.59	1'002'828'257.01
Pool valeurs immobilières/hypothèques		668'273'286.86	648'572'505.11
Actifs de régularisation		1'782'594.65	2'028'971.25
Total des actifs		<u>5'607'390'457.07</u>	<u>5'301'908'168.79</u>
PASSIF			
Engagements		50'324'251.09	53'241'212.83
Prestations de libre passage et rentes		16'608'686.75	19'678'682.87
Autres engagements	72	33'715'564.34	33'562'529.96
Passifs de régularisation		8'063'995.80	7'440'279.60
Réserve de contributions patronales	69	400'307.35	342'701.20
Réserves non techniques	73	2'420'385.50	2'927'561.96
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		4'771'786'655.34	4'416'335'919.65
Capital de prévoyance assurés actifs	52	4'364'306'655.34	4'054'335'919.65
Capital de prévoyance rentiers	54	327'500'000.00	266'366'000.00
Réserves techniques	56	79'980'000.00	95'634'000.00
Réserves pour fluctuation cours	63	524'200'708.15	557'331'617.89
Fonds disponibles (dont CHF 5'000.00 de capital de la fondation)		250'194'153.84	264'288'875.66
État au début de la période sous revue		264'288'875.66	245'918'873.33
Résultat annuel		-14'094'721.82	18'370'002.33
Total des passifs		<u>5'607'390'457.07</u>	<u>5'301'908'168.79</u>

2 Compte d'exploitation de l'ensemble de la Fondation

	Indice Annexe	2007 CHF	2006 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres		185'212'238.60	167'238'803.10
Cotisations salariés		87'131'040.50	78'975'466.35
Cotisations employeurs		89'922'987.05	82'022'232.40
Dépôts uniques et sommes de rachat		1'253'208.65	0.00
Dédommagement employeurs pour cas de l'art. 12		151'227.25	351'214.60
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12		1'968'408.25	2'374'257.20
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge		4'724'213.30	3'440'628.85
Versements aux réserves de contributions patronales		61'153.60	75'003.70
Prestations d'entrée		935'502'844.95	1'045'399'394.51
Dépôts de libre passage		934'708'789.50	1'044'671'448.16
Payements prélèvements EPL/divorce		794'055.45	727'946.35
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		1'120'715'083.55	1'212'638'197.61
Prestations réglementaires		-134'677'402.53	-123'930'550.04
Rentes de vieillesse		-5'040'728.20	-3'345'759.60
Rentes de survivants		-2'426'621.00	-1'959'492.80
Rentes d'invalidité		-17'774'333.50	-15'815'285.30
Rentes d'enfants		-2'920'482.40	-2'409'092.20
Prestations en capital lors de la retraite		-87'710'364.35	-81'010'031.52
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité		-18'804'873.08	-19'390'888.62
Prestations de sortie		-658'936'431.43	-662'306'709.57
Prestations de libre passage à la sortie		-631'212'588.73	-637'584'326.17
Prélèvements EPL/divorce		-11'344'476.70	-12'686'477.20
Versements à la résiliation du contrat		-16'379'366.00	-12'035'906.20
Flux allant aux prestations et prélèvements		-793'613'833.96	-786'237'259.61
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques, réserves cotisations		-360'470'674.39	-439'902'115.58
Dissolution/constitution de capital de prévoyance assurés actifs	52	-242'151'945.29	-345'787'428.69
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	54	-61'134'000.00	-59'926'000.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	56	15'654'000.00	20'259'000.00
Rémunération du capital épargné	52	-72'785'428.40	-54'453'671.89
Dissolution/constitution de réserves de cotisations		-53'300.70	5'985.00
Dépenses d'assurance		-636'543.00	-497'378.00
Cotisations au Fonds de garantie		-636'543.00	-497'378.00
*Résultat net de la partie assurance		-34'005'967.80	-13'998'555.58
Résultat net du placement de la fortune		8'913'197.93	290'122'569.63
Intérêts encaissés sur les liquidités		1'049'793.35	623'906.20
Intérêts des créances sur les cotisants		7'971'219.50	5'627'785.97
Intérêts des autres créances		405'675.00	378'589.75
Rémunération des placements		8'177'212.15	290'867'791.22
Résultat du pool des liquidités	67	-15'210'272.09	-17'090'794.94
Résultat du pool des obligations en CHF	67	-5'866'881.27	4'099'049.22
Résultat du pool des obligations en devises	67	40'361'284.20	36'444'453.53
Résultat du pool des emprunts convertibles	67	3'315'088.50	5'423'083.48
Résultat du pool des actions CH	67	-6'061'371.65	65'448'054.88
Résultat du pool des actions étrangères	67	23'391'541.60	101'017'977.76
Résultat du pool des val. immobilières/hypothèques	67	-31'752'177.14	95'525'967.29
Dépenses de gestion de la fortune	76	-6'560'273.89	-6'174'057.95
Charge d'intérêts		-2'130'428.18	-1'201'445.56
Dissolution/constitution de réserves non techniques		-1'856'488.65	-2'438'096.36
Autres recettes		26'548'724.67	25'734'730.92
Produit de prestations fournies	76	10'845'683.10	9'733'749.25
Autres recettes	74	15'703'041.57	16'000'981.67
Autres charges	75	-16'690'431.74	-15'641'680.31
Frais administratifs	76	-30'134'665.97	-26'957'786.72
Excédent de recettes av. constitution réserves p. fluct. cours		-47'225'631.56	256'821'181.58
Dissolution/constitution de réserves pour fluctuation cours	63	33'130'909.74	-238'451'179.25
Constitution de réserves pour fluctuation cours		-21'019'733.00	-238'451'179.25
Dissolution de réserves pour fluctuations cours		54'150'642.74	0.00
Résultat annuel		-14'094'721.82	18'370'002.33

3 Bilan de la branche prévoyance LPP

	Indice Annexe	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		1'056'300'796.92	915'955'350.57
Liquidités	68	43'740'109.00	20'066'025.33
Créances sur les cotisants	69	111'764'470.54	87'721'552.76
Autres créances	71	41'246'072.04	39'613'162.58
Placements	64	859'550'145.34	768'554'609.90
Pool liquidités		29'853'529.92	2'777'937.58
Pool obligations en CHF		235'914'730.06	268'528'161.47
Pool obligations en devises		236'096'482.33	180'099'992.03
Pool emprunts convertibles		15'406'406.90	13'593'248.70
Pool actions CH		57'692'661.62	54'074'934.37
Pool actions étrangères		178'617'095.07	150'859'277.94
Pool valeurs immobilières/hypothèques		105'969'239.44	98'621'057.81
Actifs de régularisation		178'698.50	30'128.40
Total des actifs		<u>1'056'479'495.42</u>	<u>915'985'478.97</u>
PASSIF			
Engagements		44'368'995.54	52'104'489.08
Prestations de libre passage et rentes		16'594'236.65	19'678'682.87
Autres engagements	72	27'774'758.89	32'425'806.21
Passifs de régularisation		5'953'637.80	5'017'976.35
Réserve de contributions patronales	69	400'307.35	342'701.20
Réserves non techniques	73	2'396'601.40	2'909'804.01
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		881'924'377.00	753'607'465.00
Capital de prévoyance assurés actifs	52	679'957'377.00	589'184'465.00
Capital de prévoyance rentiers	54	161'836'000.00	125'060'000.00
Réserves techniques	56	40'131'000.00	39'363'000.00
Réserves pour fluctuation de cours	63	121'430'576.33	101'998'043.33
Fonds disponibles (dont CHF 5'000.00 de capital de la fondation)		5'000.00	5'000.00
Capital de la fondation		5'000.00	5'000.00
Résultat annuel		0.00	0.00
Total des passifs		<u>1'056'479'495.42</u>	<u>915'985'478.97</u>

4 Compte d'exploitation de la branche prévoyance LPP

	Indice Annexe	2007 CHF	2006 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres		167'481'350.05	140'372'212.40
Cotisations salariés		78'581'553.80	65'974'069.55
Cotisations employeurs		80'741'585.20	68'157'038.50
Dépôts uniques et sommes de rachat		1'253'208.65	0.00
Dédommagement employeurs pour cas de l'art. 12		151'227.25	351'214.60
Dédommagement Fonds de garantie pour cas de l'art. 12		1'968'408.25	2'374'257.20
Subsides du Fonds de garantie pour compenser la structure d'âge		4'724'213.30	3'440'628.85
Versements aux réserves de contributions patronales		61'153.60	75'003.70
Prestations d'entrée		215'364'991.25	253'175'882.17
Dépôts de libre passage		214'945'951.25	253'150'882.17
Payements prélèvements EPL/divorce		419'040.00	25'000.00
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		382'846'341.30	393'548'094.57
Prestations réglementaires		-52'018'065.40	-38'409'400.25
Rentes de vieillesse		-5'040'728.20	-3'345'759.60
Rentes de survivants		-740'890.50	-620'936.60
Rentes d'invalidité		-4'705'859.90	-3'919'425.10
Rentes d'enfants		-824'297.50	-688'557.50
Prestations en capital lors de la retraite		-37'870'894.50	-28'737'474.25
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité		-2'835'394.80	-1'097'247.20
Prestations de sortie		-171'598'907.15	-149'847'489.85
Prestations de libre passage à la sortie		-151'763'777.35	-134'624'493.25
Prélèvements EPL/divorce		-3'455'763.80	-3'187'090.40
Versements à la résiliation du contrat		-16'379'366.00	-12'035'906.20
Flux allant aux prestations et prélèvements		-223'616'972.55	-188'256'890.10
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques, réserves de cotisations		-128'370'212.70	-175'099'480.00
Dissolution/constitution de capital de prévoyance assurés actifs	52	-74'705'406.60	-135'959'701.71
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	54	-36'776'000.00	-31'158'000.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	56	-768'000.00	5'552'000.00
Rémunération du capital épargne	52	-16'067'505.40	-13'539'763.29
Dissolution/constitution de réserves de cotisations		-53'300.70	5'985.00
Dépenses d'assurance		-636'543.00	-497'378.00
Cotisations au Fonds de garantie		-636'543.00	-497'378.00
*Résultat net de la partie assurance		30'222'613.05	29'694'346.47
Résultat net du placement de la fortune		9'385'856.67	55'472'674.58
Intérêts des créances sur les cotisants		7'971'219.50	5'627'785.97
Intérêts des autres créances		404'905.00	378'589.75
Rémunération des placements		4'132'069.90	51'803'133.60
Résultat du pool des liquidités	67	927'766.70	7'044'383.71
Résultat du pool des obligations en CHF	67	-854'278.46	1'125'805.13
Résultat du pool des obligations en devises	67	6'499'229.93	6'000'905.63
Résultat du pool des emprunts convertibles	67	354'194.39	520'576.84
Résultat du pool des actions CH	67	-1'011'899.71	8'647'319.58
Résultat du pool des actions étrangères	67	3'420'137.96	14'759'354.69
Résultat du pool des val. immobilières/hypothèques	67	-5'203'080.91	13'704'788.02
Dépenses de gestion de la fortune	76	-991'909.55	-1'136'130.88
Charge d'intérêts		-2'130'428.18	-1'200'703.86
Dissolution de réserves non techniques		-1'832'704.55	-2'420'338.41
Autres recettes		20'885'089.52	19'721'736.57
Produit de prestations fournies	76	5'591'154.80	4'033'012.15
Autres recettes	74	15'293'934.72	15'688'724.42
Autres charges	75	-16'584'572.74	-15'594'057.86
Frais administratifs	76	-22'643'748.95	-19'144'077.95
Excédent de recettes av. constitution réserves p. fluct. cours		19'432'533.00	67'730'283.40
Dissolution/constitution de réserves p. fluctuation de change	63	-19'432'533.00	-67'730'283.40
Résultat annuel		0.00	0.00

5 Bilan des comptes de libre passage

	Indice Annexe	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		4'062'887'196.88	3'885'546'372.40
Liquidités	68	16'831'178.75	25'225'938.08
Autres créances	71	-6'367'284.98	697'849.73
Placements	64	4'052'423'303.11	3'859'622'584.59
Pool liquidités		140'747'039.72	43'182'600.24
Pool obligations en CHF		1'112'240'359.03	1'338'306'139.08
Pool obligations en devises		1'113'097'217.63	897'611'817.20
Pool emprunts convertibles		72'634'835.76	67'748'259.42
Pool actions CH		271'997'023.71	269'524'709.15
Pool actions étrangères		842'105'699.84	751'725'289.81
Pool valeurs immobilières/hypothèques		499'601'127.42	491'523'769.69
Actifs de régularisation		732.90	5'275.05
Total des actifs		<u>4'062'887'929.78</u>	<u>3'885'551'647.45</u>
PASSIF			
Engagements		15'023'930.62	1'078'081.65
Autres engagements	72	15'023'930.62	1'078'081.65
Passifs de régularisation		1'846'641.00	2'227'843.00
Réserves non techniques	73	548.00	0.00
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		3'684'349'278.34	3'465'151'454.65
Capital de prévoyance assurés actifs	52	3'684'349'278.34	3'465'151'454.65
Réserves pour fluctuation de cours	63	361'667'531.82	415'818'174.56
Fonds disponibles (dont CHF 5'000.00 de capital de la fondation)		0.00	1'276'093.59
État au début de la période sous revue		1'276'093.59	0.00
Résultat annuel		-1'276'093.59	1'276'093.59
Total des passifs		<u>4'062'887'929.78</u>	<u>3'885'551'647.45</u>

6 Compte d'exploitation des comptes de libre passage

	Indice Annexe	2007 CHF	2006 CHF
Prestations d'entrée		720'137'853.70	792'223'512.34
Dépôts de libre passage		719'762'838.25	791'520'565.99
Payements prélèvements EPL/divorce		375'015.45	702'946.35
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		720'137'853.70	792'223'512.34
Prestations réglementaires		-65'353'790.73	-69'936'565.64
Prestations en capital lors de la retraite		-49'839'469.85	-52'272'557.27
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité		-15'514'320.88	-17'664'008.37
Prestations de sortie		-487'337'524.28	-512'459'219.72
Prestations de libre passage à la sortie		-479'448'811.38	-502'959'832.92
Prélèvements EPL/divorce		-7'888'712.90	-9'499'386.80
Flux allant aux prestations et prélèvements		-552'691'315.01	-582'395'785.36
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techn., réserves		-224'164'461.69	-250'741'635.58
Dissolution/constitution de capital de prévoyance assurés actifs	52	-167'446'538.69	-209'827'726.98
Rémunération du capital épargne	52	-56'717'923.00	-40'913'908.60
*Résultat net de la partie assurance		-56'717'923.00	-40'913'908.60
Résultat net du placement de la fortune		2'353'000.38	202'057'763.44
Intérêts encaissés sur les liquidités		1'049'793.35	623'906.20
Intérêts des autres créances		6.95	0.00
Rémunération des placements		6'244'406.51	205'875'066.62
Résultat du pool des liquidités	67	-11'585'111.22	-21'344'844.06
Résultat du pool des obligations en CHF	67	-4'368'074.21	2'651'850.77
Résultat du pool des obligations en devises	67	31'413'495.89	29'080'086.13
Résultat du pool des emprunts convertibles	67	1'762'668.15	2'604'299.24
Résultat du pool des actions CH	67	-5'204'136.51	45'684'597.01
Résultat du pool des actions étrangères	67	17'590'461.09	74'876'255.13
Résultat du pool des valeurs immobilières/hypothèques	67	-23'364'896.68	72'322'822.40
Dépenses de gestion de la fortune	76	-4'941'206.43	-4'441'209.38
Dissolution/constitution de réserves non techniques		-548.00	0.00
Autres recettes		5'111'866.00	5'500'240.35
Produit de prestations fournies	76	4'966'638.00	5'264'444.00
Autres recettes	74	145'228.00	235'796.35
Autres charges	75	-42'997.10	-28'141.00
Frais administratifs	76	-6'130'134.61	-6'239'172.75
Excédent de recettes av. constitution réserves p. fluct. cours		-55'426'736.33	160'376'781.44
Dissolution/constitution de réserves p. fluctuation de change	63	54'150'642.74	-159'100'687.85
Constitution de réserves pour fluctuation de change		0.00	-159'100'687.85
Dissolution de réserves pour fluctuations de change		54'150'642.74	0.00
Résultat annuel		-1'276'093.59	1'276'093.59

7 Bilan de l'assurance de risque pour personnes au chômage

	Indice Annexe	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		513'941'155.92	526'709'954.74
Liquidités	68	398'772.37	10'548'444.67
Autres créances	71	4'939'097.75	3'484'708.48
Placements	64	508'603'285.80	512'676'801.59
Pool liquidités		17'664'592.39	13'360'519.83
Pool obligations en CHF		97'629'555.93	183'641'200.65
Pool obligations en devises		83'820'203.90	46'979'757.78
Pool emprunts convertibles		45'580'522.97	49'303'416.37
Pool actions CH		42'671'559.93	60'720'540.09
Pool actions étrangères		158'533'930.68	100'243'689.26
Pool valeurs immobilières/hypothèques		62'702'920.00	58'427'677.61
Actifs de régularisation		1'603'163.25	1'993'567.80
Total des actifs		<u>515'544'319.17</u>	<u>528'703'522.54</u>
PASSIF			
Engagements		18'452'612.23	28'391'122.27
Prestations de libre passage et rentes		14'450.10	0.00
Autres engagements	72	18'438'162.13	28'391'122.27
Passifs de régularisation		263'717.00	194'460.25
Réserves non techniques	73	23'236.10	17'757.95
Capitaux de prévoyance et réserves techniques		205'513'000.00	197'577'000.00
Capital de prévoyance rentiers	54	165'664'000.00	141'306'000.00
Réserves techniques	56	39'849'000.00	56'271'000.00
Réserves pour fluctuation des cours	63	41'102'600.00	39'515'400.00
Fonds disponibles		250'189'153.84	263'007'782.07
État au début de la période sous revue		263'007'782.07	245'913'873.33
Résultat annuel		-12'818'628.23	17'093'908.74
Total des passifs		<u>515'544'319.17</u>	<u>528'703'522.54</u>

8 Compte d'exploitation de l'assurance de risque pour personnes au chômage

	Index Annexe	2007 CHF	2006 CHF
Cotisations et dépôts ordinaires et autres		17'730'888.55	26'866'590.70
Cotisations salariés		8'549'486.70	13'001'396.80
Cotisations employeurs		9'181'401.85	13'865'193.90
Flux provenant de cotisations et prestations d'entrée		17'730'888.55	26'866'590.70
Prestations réglementaires		-17'305'546.40	-15'584'584.15
Rentes de survivants		-1'685'730.50	-1'338'556.20
Rentes d'invalidité		-13'068'473.60	-11'895'860.20
Rentes d'enfants		-2'096'184.90	-1'720'534.70
Prestations en capital lors de décès et d'invalidité		-455'157.40	-629'633.05
Flux allant aux prestations et prélèvements		-17'305'546.40	-15'584'584.15
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, réserves techniques, réserves de cotisations		-7'936'000.00	-14'061'000.00
Dissolution/constitution de capital de prévoyance rentiers	54	-24'358'000.00	-28'768'000.00
Dissolution/constitution de réserves techniques	56	16'422'000.00	14'707'000.00
*Résultat net de la partie assurance		-7'510'657.85	-2'778'993.45
Résultat net du placement de la fortune		-2'825'659.12	32'592'131.61
Intérêts des autres créances		763.05	0.00
Rémunération des placements		-2'199'264.26	33'189'591.00
Résultat du pool des liquidités	67	-4'552'927.57	-2'790'334.59
Résultat du pool des obligations en CHF	67	-644'528.60	321'393.32
Résultat du pool des obligations en devises	67	2'448'558.38	1'363'461.77
Résultat du pool des emprunts convertibles	67	1'198'225.96	2'298'207.40
Résultat du pool des actions CH	67	154'664.57	11'116'138.29
Résultat du pool des actions étrangères	67	2'380'942.55	11'382'367.94
Résultat du pool des val. immobilières/hypothèques	67	-3'184'199.55	9'498'356.87
Dépenses de gestion de la fortune	76	-627'157.91	-596'717.69
Charge d'intérêts		0.00	-741.70
Dissolution/constitution de réserves non techniques		-23'236.10	-17'757.95
Autres recettes		263'878.85	76'460.90
Autres recettes	74	263'878.85	76'460.90
Autres charges	75	-62'861.90	-19'481.45
Frais administratifs	76	-1'072'892.11	-1'138'242.92
Excédent de recettes avant constitution des réserves pour fluctuation des cours		-11'231'428.23	28'714'116.74
Dissolution/constitution de réserves p. fluctuation de change	63	-1'587'200.00	-11'620'208.00
Résultat annuel		-12'818'628.23	17'093'908.74

9 Bilan du contrôle de la réaffiliation

	Indice Annexe	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF
ACTIF			
Placements de la fortune		79'969.40	94'895.55
Liquidités	68	10'000.00	0.00
Autres créances	71	69'969.40	94'895.55
Avoirs auprès du Fonds de garantie		69'969.40	94'895.55
Total des actifs		79'969.40	94'895.55
PASSIF			
Engagements		79'969.40	94'895.55
Autres engagements	72	79'969.40	94'895.55
Engagements auprès d'autres branches		60'539.55	59'628.35
Engagements à l'égard de tiers		19'429.85	35'267.20
Total des passifs		79'969.40	94'895.55

10 Compte d'exploitation du contrôle de la réaffiliation

	Indice Annexe	2007 CHF	2006 CHF
Autres recettes		287'890.30	436'293.10
Produit de prestations fournies	76	287'890.30	436'293.10
Frais administratifs	76	-287'890.30	-436'293.10
Résultat annuel		0.00	0.00

B Annexe

1 Bases et organisation

11 Forme juridique et but

La Fondation institution supplétive LPP est une institution de prévoyance privée, fondée le 6 décembre 1983, à la demande du législateur (voir art. 54 LPP) par les organisations faïtières des travailleurs et des employeurs¹. Elle est inscrite au registre du commerce de la ville de Berne sous le nom de „Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'article 60 LPP (Fondation institution supplétive LPP)“.

L'art. 60 par. 2 et 5 LPP, ainsi que l'art. 11 par. 3^{bis} décrivent comme suit les tâches de la Fondation institution supplétive LPP:

art. 60 LPP

2 Elle est tenue:

- a. d'affilier d'office les employeurs qui ne se conforment pas à l'obligation de s'affilier à une institution de prévoyance;
- b. d'affilier les employeurs qui en font la demande;
- c. d'admettre les personnes qui demandent à se faire assurer à titre facultatif;
- d. de servir les prestations prévues à l'art. 12 LPP;
- e. d'affilier l'assurance-chômage et de réaliser la couverture obligatoire des bénéficiaires d'indemnités journalières annoncés par cette assurance (en vigueur depuis le 1^{er} juillet 1997).

5 L'institution supplétive gère des comptes de libre passage selon l'art. 4, par. 2, de la LFLP (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1995). Elle tient à cet effet un compte spécial.

art. 11 LPP

3^{bis} La résiliation de l'affiliation et la réaffiliation à une nouvelle institution de prévoyance par l'employeur s'effectuent après entente avec son personnel, ou, si elle existe, avec la représentation des travailleurs. L'institution de prévoyance doit annoncer la résiliation du contrat d'affiliation à l'institution supplétive (art. 60).

La fondation exécute les tâches qui lui sont confiées dans les quatre branches suivantes:

- "Prévoyance LPP" (art. 60 par. 2 al. a, b, c, d LPP),
- "Comptes de libre passage" (art. 60 par. 5 LPP),
- "Assurance de risque pour personnes au chômage" (art. 60 par. 2, al. e LPP) et
- "Contrôle de réaffiliation" (art. 11 par. 3^{bis} LPP).

L'institution supplétive est réputée autorité au sens de l'art. 1, par. 2, al. e de la Loi fédérale sur la procédure administrative (art. 54, par 4 LPP). Pour remplir ses obligations dans le cadre de la branche prévoyance LPP, la fondation peut rendre des décisions (art. 60, par. 2^{bis} LPP).

¹ Les associations fondatrices étaient: Union centrale des associations patronales suisses (représentée par Heinz Allenspach et Klaus Hug), Union suisse des arts et métiers (représentée par Markus Kündig et Markus Kamber), Union syndicale suisse (représentée par Fritz Reimann et Fritz Leuthy), Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (représentée par Guido Casetti), Union des syndicats autonomes (représentée par Josef Weber et Ulrich König), Fédération des sociétés suisses d'employés (représentée par Karl Eugster et Erwin Wittker).

12 Enregistrement LPP et Fonds de garantie

L'institution supplétive est inscrite au registre LPP de l'Office fédéral des assurances sociales (numéro d'enregistrement C1.0000).

La fondation obéit à la loi sur le libre passage et adhère au Fonds de garantie (numéro d'enregistrement D1 1004). Le Fonds de garantie garantit les prestations selon l'art. 56 par. 1, al. b,c,d LPP. Il assure les prestations légales des institutions de prévoyance insolubles, accorde des subsides pour structure d'âge défavorable, finance des cas d'assurance sur la base de l'art. 12 LPP et couvre le déficit (voir art. 72 LPP).

13 Indication de l'acte et des règlements

À cause de sa position spéciale, l'institution supplétive est soumise à la surveillance de la Confédération. L'acte de fondation et les règlements exigent l'approbation du Conseil fédéral.

Les actes et règlements suivants ont été approuvés par le Conseil fédéral:

- acte de fondation 07.04.2004
- règlement de prestations LPP et AC 27.10.2004 (avec règl. liquidation partielle)
- règlement de prestations comptes libre passage 27.10.2004
- règlement de placements 11.05.2005

Les documents suivants ont été adoptés par le Conseil de fondation, après examen de l'autorité de surveillance (OFAS):

- plans de prévoyance (avec adapt. ultérieures) 24.10.2004
- statut organisationnel 18.04.2005
- règlement intérieur 18.04.2005
- règlement en matière de réserves 15.11.2005

Par ailleurs, les directives suivantes ont été approuvées par le Conseil de fondation:

- asset allocation stratégique 01.12.2006
- stratégie de rééquilibrage & points d'intervention 10.11.2003
- diagramme de fonctions 10.11.2003
- projet d'information et de contrôle placements 10.11.2003
- directives d'évaluation 15.12.2005
- principes de tarification 02.06.2004
- manuel des tarifs 16.05.2005
- droit de signer dans le trafic des paiements 06.09.2006
- directive en matière de loyauté 08.05.2006
- directive en matière de droits de vote 08.05.2006
- directive et matière d'indemnités 15.03.2004

14 Organe de gestion paritaire / droit de signer

L'organe suprême de l'institution supplétive est le Conseil de fondation. Il se compose de douze membres. Dix représentants sont délégués par les organisations faitières des salariés et des employeurs, deux proviennent de l'administration publique.

Le Conseil de fondation élit en son sein un Comité du conseil de fondation, un Comité de placement et un Comité de prévoyance. Les comités assument des tâches et responsabilités bien définies, selon le statut organisationnel.

La direction des affaires opérationnelles et la coordination des différents prestataires sont déléguées à la direction. Les tâches et compétences de celle-ci sont consignées dans le statut organisationnel et le règlement intérieur.

Les personnes autorisées à signer sont inscrites au registre du commerce. Elles sont autorisées à signer collectivement à deux. Sont autorisés à signer les membres du Conseil de fondation, le directeur et son adjoint, ainsi que certaines personnes des organes d'exécution.

Conseil de fondation (mandat du 1.1.2004 au 31.12.2007)

Représentants des employeurs

- Kurt Gfeller **président**, Union suisse des arts et métiers, Berne
- Urs Peter Amrein GastroSocial, Aarau
- Andreas Lüthi, Dr en droit preparis Prévoyance arts et métiers Suisse, Berne
- Frédy Marti Union des fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais, Genève (décédé le 10 mars 2008)
- Hans Rudolf Schuppisser Union patronale suisse, Zurich

Représentants des salariés

- Martin Flügel **vice-président**, Travail.Suisse, Berne
- Franz Cahannes Unia, Zurich
- Colette Nova Union syndicale suisse, Berne
- Ruedi Steiger Syndicat des services publics (SSP), Zurich
- Vital G. Stutz Employés Suisse, Zurich

Représentants des pouvoirs publics

- Fabio Aspali Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Berne
- Anton Streit Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne

Comité du Conseil de fondation

- Kurt Gfeller présidence
- Martin Flügel
- Hans Rudolf Schuppisser
- Vital G. Stutz

Comité de placement

- Vital G. Stutz présidence
- Kurt Gfeller
- Hans Rudolf Schuppisser
- Ruedi Steiger

Comité de prévoyance

- Colette Nova présidence
- Franz Cahannes
- Andreas Lüthi, dr en droit
- Urs Peter Amrein

Direction

- Markus Stieger directeur, Vorsorgeservice AG, Zurich
- Christoph Bohren directeur adjoint, Vorsorgeservice AG, Zurich

Adresse officielle (siège)

Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'art. 60 LPP
c/o Union suisse des arts et métiers
Schwarztorstrasse 26
3001 Berne

Adresse de correspondance

Fondation institution supplétive LPP
Direction
Birmensdorferstrasse 198
8003 Zurich

Les adresses de correspondance pour les affaires quotidiennes figurent à la fin du rapport annuel.

15 Experts, organe de contrôle, conseillers, autorité de surveillance

Expert en prévoyance professionnelle

Patrick Spuhler Expert diplômé en caisses de pension, Swisscanto Vorsorge AG, Bâle

Organe de contrôle

Ernst & Young AG Zurich (réviseur responsable Bruno Christen)

Conseillers extérieurs

- Alexander Dimai Investment Advisor, DL Investment Partners AG, Zoug
- H.U. Stauffer Conseiller juridique, Bâle
- A. Dörig Conseiller juridique, VISCHER Anwälte und Notare, Zurich
- Jürg Keller chef de projet, expert diplômé en assurances de pensions, Exactis AG, Winterthur

Autorité de surveillance

Office fédéral des assurances sociales (OFAS), Berne, numéro d'enregistrement C1.0000.

16 Employeurs affiliés

Les employeurs ne peuvent s'affilier à l'institution supplétive que dans la branche prévoyance LPP. La branche LPP ne reprend cependant pas que des employeurs, mais aussi des individus. Le nombre des affiliations a augmenté de 4.8% dans l'année sous revue. La croissance modeste s'explique par la résiliation d'affiliations sans assurés.

LPP: entreprises/affiliations	31.12.2007 Nombre	31.12.2006 Nombre	Écart
Affiliations d'office et réaffiliations (art. 11&12 LPP)	5'196	4'697	10.7%
Affiliation facultative d'employeurs (art. 60.2.b LPP)	11'841	11'553	2.5%
Total des employeurs/entreprises	17'037	16'250	4.8%
Indépendants, suisses (art. 44 LPP)	217	215	0.5%
Indépendants, étrangers (art. 44 LPP)	12	11	20.0%
Salariés au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP)	87	85	2.4%
Maintien facultatif de l'assurance d'individus (art. 47 LPP)	242	225	7.6%
Total des affiliations individuelles	558	536	4.1%
Total des entreprises/affiliations	17'595	16'786	4.8%

2 Membres actifs et rentiers

21 Assurés actifs

211 Prévoyance LPP

Le nombre d'assurés a progressé de 20.5% au cours de l'année sous revue pour atteindre 32'938 personnes. Le nombre d'assurés par affiliation est de 1.9 personne (année précédente: 1.6). La forte croissance s'explique par les affiliations volontaires de sociétés et les affiliations d'office. Pour les affiliations d'office, l'introduction du contrôle de la réaffiliation semble efficace. Les entreprises sortant d'une institution de prévoyance sont contrôlées plus systématiquement et plus vite que jusqu'ici.

LPP: assurés *	31.12.2007 Nombre	31.12.2006 Nombre	Écart
Affiliations d'office et réaffiliations (art. 11&12 LPP)	11'248	8'282	35.8%
Affiliation facultative d'employeurs (art. 60.2.b LPP)	21'357	18'693	14.3%
Total des assurés d'employeurs	32'605	26'975	20.9%
Indépendants, suisses (art. 44 LPP)	148	167	-11.4%
Indépendants, étrangers (art. 44 LPP)	10	9	11.1%
Salariés au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP)	63	61	3.3%
Maintien facultatif de l'assurance d'individus (art. 47 LPP)	112	119	-5.9%
Total des assurés d'affiliations individuelles	333	356	-6.5%
Total des personnes assurées	32'938	27'331	20.5%

* Les chiffres de 2006 ont été corrigés vers le bas par rapport aux comptes 2006, un total de 1'548 assurés ayant été soustraits. Il s'est avéré qu'une partie des rentiers avaient été par erreur comptabilisés aussi parmi les actifs.

212 Comptes de libre passage

Le nombre des comptes gérés atteint 577'060. La croissance, de 7%, s'est un peu ralentie par rapport à l'année précédente (13%).

CLP: nombre de comptes	31.12.2007 Nombre	31.12.2006 Nombre	Écart
Comptes	577'060	539'135	7.0%

213 Assurance de risque pour personnes au chômage

Dans l'année sous revue, le nombre des personnes au chômage enregistrées et donc des assurés a diminué de 15.2%, pour tomber à 109'012 unités.

AC: assurés	31.12.2007 Nombre	31.12.2006 Nombre	Écart
Nombre de chômeurs au 31.12	109'012	128'580	-15.2%

22 Rentiers

221 Prévoyance LPP

Dans l'année sous revue, le nombre de rentes versées a augmenté de 18.3 % (année précédente 24.2%). La plus forte croissance a concerné les rentes de vieillesse. Des efforts particuliers ont permis de réduire substantiellement les cas d'assurance en suspens.

LPP: nombre de rentes	31.12.2007 Nombre	31.12.2006 Nombre	Écart
Rentes de vieillesse	719	508	41.5%
Rentes d'invalidité	688	624	10.3%
Rentes de conjoint	153	133	15.0%
Rentes d'enfants	415	405	2.5%
Total des rentes	1'975	1'670	18.3%
Cas d'assurance en suspens	326	384	-15.1%

La part des femmes dans le total des rentes s'élève à 36.8%, en léger recul par rapport à l'année précédente (39.0%).

LPP: répartition des rentes	Total Nombre	Femmes Nombre	Hommes Nombre
Rentes de vieillesse	719	173	546
Rentes d'invalidité	688	202	486
Rentes de conjoint	153	144	9
Rentes d'enfants	415	208	207
Total des rentes	1'975	727	1'248

222 Comptes de libre passage

La branche ne verse pas de rentes.

223 Assurance de risque pour personnes au chômage

Dans l'année sous revue, le nombre de rentes versées a augmenté de 13.3%. La croissance a donc de nouveau diminué notablement par rapport à l'année précédente (21.1%). Au 31.12.07, 270 cas d'assurance étaient en suspens.

AC: nombre de rentes	31.12.2007 Nombre	31.12.2006 Nombre	Écart
Rentes d'invalidité	2'082	1'845	12.8%
Rentes de conjoint	360	301	19.6%
Rentes d'enfants	1'330	1'184	12.3%
Total des rentes	3'772	3'330	13.3%
Cas d'assurance en suspens	270	308	-12.3%

La part des femmes dans le total des rentes s'élève à 43.5%, en légère progression par rapport à l'année précédente (42.9%).

AC: répartition des rentes	Total Nombre	Femmes Nombre	Hommes Nombre
Rentes d'invalidité	2'082	634	1'448
Rentes de conjoint	360	350	10
Rentes d'enfants	1'330	655	675
Total des rentes	3'772	1'639	2'133

3 Mode d'application du but

31 Explication des plans de prévoyance

311 Prévoyance LPP

La branche Prévoyance LPP offre sept plans. Le plan AN s'applique à toutes les affiliations de sociétés, le plan MA, aux salariés au service de plusieurs employeurs (art. 46 LPP), le plan SE, aux indépendants (art. 44 LPP). Les plans WG, WA, WO et WR permettent le maintien de l'assurance selon l'art. 47 LPP². Le plan WR est ouvert aux personnes désireuses de maintenir leur assurance quand elles ne sont plus assujetties à l'assurance obligatoire de risque pour personnes au chômage (voir plan AL ci-dessous).

Il s'agit de plans à primauté des cotisations: tant les prestations de vieillesse que celles pour décès et invalidité dépendent du montant de l'épargne individuelle, disponible ou projetée.

Paramètres	Plan	AN	MA	SE	WG	WA	WO	WR
Salaire maximal à prendre en compte		LPP (79'560)	LPP	LAA (106'800)	LPP	LPP	LPP	LPP
Salaire minimum		LPP (3'315)	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP
Seuil d'accès		LPP (19'890)	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP
Déduction de coordination		LPP (23'205)	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP	LPP
Adaptation au renchérissement ³		Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Cotisation d'épargne		Échelle LPP (7/10/15/18)	Échelle LPP	Échelle LPP	Échelle LPP	Échelle LPP	Échelle LPP	Non
Cotisation de risque ⁴		1.7%-9.2%	Comme AN	2.0%-9.5%	Comme SE	3.4%	Non	4.2%
Cotisation administrative		2.3%	2.3%	2.3%	2.3%	1.4%	1.4%	1.7%
Financement		Paritaire	Paritaire	Assurés	Assurés	Assurés	Assurés	Assurés

Les taux de cotisation s'échelonnent selon le plan de prévoyance, le sexe et l'âge. Dans l'année sous revue, les taux de cotisation sont restés inchangés.

LPP	2007 Taux	2006 Taux	Écart
Taux de cotisation plans AN et MA*	18.35%	18.35%	0.0%
Taux de cotisation plans SE et WG*	18.65%	18.65%	0.0%
Taux de cotisation plan WA*	17.20%	17.20%	0.0%
Taux de cotisation plan WO*	14.00%	14.00%	0.0%
Taux de cotisation plan WR*	5.90%	5.90%	0.0%

* Les taux de cotisation représentent une moyenne non pondérée de toutes les catégories d'âge. Dans les catégories plus jeunes, le taux de cotisation est plus bas que la valeur indiquée, dans les plus âgées, il est plus élevé.

Au 1^{er} janvier 2008, les taux de cotisation des plans AN, MA, SE et WG ont pu être abaissés de 8% en moyenne grâce au bon résultat du risque.

312 Comptes de libre passage

Les comptes de libre passage se gèrent comme comptes d'épargne purs. Il n'est pas prévu de couverture du risque. Toutes les prestations sont versées sous la forme d'un capital.

² Plan WG: maintien de la prévoyance complète; plan WA: maintien des prestations de vieillesse avec exonération du paiement de prime en cas d'invalidité; plan WO: maintien des prestations de vieillesse sans exonération du paiement des primes en cas d'invalidité (épargne seule).

³ L'adaptation au renchérissement est limitée aux prestations de risque.

⁴ Renchérissement, mesures spéciales et Fonds de garantie inclus

313 Assurance de risque pour personnes au chômage

L'offre consiste en un plan LPP minimal (plan AL). Sont assurées les personnes que l'art. 2 al. 3 LPP soumet à l'assurance obligatoire. Il s'agit d'un plan à primauté cotisations: les prestations de décès et d'invalidité dépendent du montant de l'épargne individuelle, disponible ou projetée. Les prestations de vieillesse ne sont pas assurées (pas de processus d'épargne).

L'assurance (plan AL) court sans déclaration de mutations. Seule la survenue d'un cas d'assurance fait entrer les assurés individuellement dans les effectifs. L'effet est positif sur les frais administratifs et donc les taux de cotisation.

Dans l'année sous revue, les taux de cotisation sont restés inchangés. L'excellente situation financière constante de cette branche a permis d'abaisser à nouveau les cotisations au 1^{er} janvier 2008 de 1.10% à 0.80%.

AC	2007 Taux	2006 Taux	Écart
Taux de cotisation des assurés obligatoires (plan AL)	1.10%	1.10%	0.0%

32 Financement, méthode de financement

321 Prévoyance LPP

Dans les plans AN et MA, l'employeur assume une moitié des cotisations, le salarié l'autre moitié. Dans les plans d'assurance facultative (SE, WG, WA, WO, WR), la cotisation entière est à la charge de l'assuré.

322 Comptes de libre passage

Le financement est principalement effectué par l'assuré. Quelque 19% des frais administratifs (année précédente: 16%) sont financés par le produit du capital.

323 Assurance de risque pour personnes au chômage

Dans le plan AL, l'assurance-chômage supporte une moitié des cotisations, le chômeur l'autre moitié.

324 Contrôle de la réaffiliation

Les frais administratifs du contrôle de réaffiliation sont entièrement supportés par le Fonds de garantie LPP.

4 Principes d'évaluation et de reddition des comptes, permanence

41 Confirmation de la reddition des comptes selon Swiss GAAP FER 26

Sauf les exceptions énumérées ci-dessous, les présents comptes annuels répondent aux prescriptions de Swiss GAAP FER 26.

- La répartition des prestations d'entrée entre les composantes "payements de prélèvements EPL/ divorce" et "dépôts de libre passage" dans les branches prévoyance LPP et comptes de libre passage (compte d'exploitation, chiffre 52) n'est réalisée qu'en partie.
- La preuve du compte-témoin dans la branche de libre passage (chiffre 53) n'est pas possible, faute de données complètes.

42 Principes de comptabilité et d'évaluation

Les principes de comptabilité et d'évaluation répondent aux prescriptions des art. 47, 48 et 48a OPP2, ainsi qu'à la Swiss GAAP FER 26. Sont comptabilisées les valeurs actuelles ou réelles au jour du bilan:

- conversion des devises: cours au jour du bilan
- liquidités, créances, engagements: valeur nominale
- titres: valeur du cours, pour les rémunérations fixes avec intérêts courus
- obligations de caisse: „fair value“ (= cash-flows escomptés)
- hypothèques et autres prêts: valeur nominale
- parts de fonds et fondations de placement: valeur d'inventaire (net asset value)
- les placements négociés en Bourse mais non traditionnels comme les options et futures sur les actions, intérêts et devises sont évalués à la valeur marchande pour les produits non négociés en Bourse, la valeur marchande est la valeur de remplacement au jour du bilan
- régularisations et réserves non techniques: meilleure estimation possible de la part de la direction
- capitaux de prévoyance et réserves techniques: calcul par l'expert en caisses de pension (détails voir chiffre 5)
- valeur théorique de la réserve pour fluctuation des cours: calcul selon une méthode d'économie financière par le contrôleur des investissements (détails voir chiffre 63).

43 Modification des principes d'évaluation, de comptabilité et de reddition des comptes

Il n'a pas été fait de changements par rapport à l'année précédente.

5 Risques actuariels / couverture du risque / degré de couverture

51 Type de couverture du risque, réassurances

La fondation est entièrement autonome depuis le 1.1.2005. Elle supporte elle-même les risques actuariels de vieillesse, décès ou invalidité, de même que les risques de placement sur la fortune. Par branche, cela signifie pour les risques:

Branche	Âge	Décès	Invalidité	Placements
Prévoyance LPP	Oui	Oui	Oui	Oui
Comptes de libre passage	----	----	----	Oui
Assurance de risque pour personnes au chômage	----	Oui	Oui	Oui

52 Développement et rémunération du montant de l'épargne dans la primauté des cotisations

521 Prévoyance LPP

LPP: développement du montant de l'épargne	2007 CHF	2006 CHF	Écart
État des montants de l'épargne au 1^{er} janvier	589'184'465.00	439'685'000.00	34.0%
Cotisations d'épargne salariés	48'130'906.70	39'610'084.70	21.5%
Cotisations d'épargne employeurs	49'421'077.35	40'913'528.70	20.8%
Autres cotisations et dépôts	3'656'905.45	3'562'915.60	2.6%
Dépôts de libre passage (y compris affiliations)	214'945'951.25	253'150'882.17	-15.1%
Paiement prélèvements EPL/divorce	419'040.00	25'000.00	-----
Rachat d'années de cotis./répartition mesures spéciales, etc.	2'670'001.25	1'496'131.65	78.5%
Prestations de libre passage à la sortie	-151'763'777.35	-134'624'493.25	12.7%
Prélèvements EPL/divorce	-3'455'763.80	-3'187'090.40	8.4%
Résiliation du contrat d'affiliation	-16'358'541.00	-11'264'839.00	45.2%
Dissolution pour cause de retraite, décès et invalidité	-73'007'092.90	-53'481'076.05	36.5%
Solde d'autres cotisations et dépôt/corrections	46'699.65	-241'342.41	-----
Rémunération du capital épargne (2.50%, ann. préc. 2.50%)	16'067'505.40	13'539'763.29	18.7%
Capital de prévoyance total assurés actifs	679'957'377.00	589'184'465.00	15.4%

La rémunération du capital épargne s'est faite selon le taux minimum fixé par le Conseil fédéral de 2.5% (année précédente 2.5% aussi).

522 Comptes de libre passage

CLP: développement du montant de l'épargne	2007 CHF	2006 CHF	Écart
État des montants de l'épargne au 1^{er} janvier	3'465'151'454.65	3'219'674'263.07	7.6%
Dépôts de libre passage	719'762'838.25	791'520'565.99	-9.1%
Paiement prélèvements EPL/divorce	375'015.45	702'946.35	-46.7%
Prestations de libre passage à la sortie	-479'448'811.38	-502'959'832.92	-4.7%
Prélèvements EPL/divorce	-7'888'712.90	-9'499'386.80	-17.0%
Dissolution pour cause de retraite, décès et invalidité	-65'353'790.73	-69'936'565.64	-6.6%
Dissolution pour contributions aux frais	-4'966'638.00	-5'264'444.00	-5.7%
Rémunération du capital épargne (1.625%, ann. préc. 1.25%)	56'717'923.00	40'913'908.60	38.6%
Capital de prévoyance total assurés actifs	3'684'349'278.34	3'465'151'454.65	6.3%

La rémunération du capital épargne s'aligne sur les intérêts payés par des banques suisses représentatives pour les comptes de libre passage et les possibilités financières de la Fondation. Elle est revue tous les trimestres.

Dans l'année sous revue, les intérêts suivants ont été crédités:

- 1.1.-30.06.2007 1.50%
- 1.7.-31.12.2007 1.75%

L'année précédente, les comptes ont été rémunérés à 1.25%.

523 Assurance de risque pour personnes au chômage

Cette branche ne gère pas d'avoirs de vieillesse.

53 Somme des avoirs de vieillesse selon la LPP

531 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2007 CHF	31.12. 2006 CHF	Écart
Avoirs de vieillesse selon LPP (compte-témoin)	604'983'173.00	524'826'584.00	15.3%
Intérêt minimal LPP	2.50%	2.50%	0.0%

Quelque 89% (année précédente également 89%) du capital de prévoyance des assurés actifs sont donc des avoirs de vieillesse selon la LPP.

532 Comptes de libre passage

Pour cette branche, les avoirs de vieillesse selon la LPP ne sont actuellement pas disponibles en qualité suffisante parce que de nombreuses institutions de prévoyance ne communiquent pas tous les détails des prestations de sortie. La mise à jour des informations manquantes est en cours.

54 Développement de la réserve mathématique pour les rentiers

541 Prévoyance LPP

LPP: développement de la réserve mathématique (RM)	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Réserve mathématique au 1^{er} janvier	125'060'000.00	93'902'000.00	33.2%
Différences techniques	0.00	-948'702.80	-100.0%
Prestations versées	-15'147'648.55	-12'185'926.40	24.3%
Réserves mathématiques versées à la résiliation du contrat	-20'825.00	-770'973.00	-97.3%
Rémunération des réserves mathématiques*	5'373'000.00	2'821'000.00	90.5%
Augmentation rés. math. provenant de l'évolution du risque	17'075'905.45	18'547'915.60	-7.9%
Augment. rés. math. prov. d'avoirs de vieillesse (rentes)	29'495'568.10	23'694'686.60	24.5%
Capital de prévoyance total rentiers au 31.12.	161'836'000.00	125'060'000.00	29.4%

* 2006: rémunération des réserves mathématiques: 3.287 millions de francs, intérêt gagné sur la compensation du renchérissement: 0.466 million de francs.

* 2007: rémunération des réserves mathématiques: 4.758 millions de francs, intérêt gagné sur la compensation du renchérissement: 0.615 million de francs.

Les réserves mathématiques pour les rentiers ont augmenté d'un petit tiers. C'est avant tout dû aux rentes de vieillesse en forte progression.

Les réserves mathématiques se répartissent comme suit:

LPP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Réserves mathématiques pour rentes de vieillesse	90'211'000.00	59'583'000.00	51.4%
Réserves mathématiques pour rentes d'invalidité	52'094'000.00	47'580'000.00	9.5%
Réserves mathématiques pour rentes de conjoint	13'965'000.00	12'586'000.00	11.0%
Réserves mathématiques pour rentes d'enfants	5'566'000.00	5'311'000.00	4.8%
Capital de prévoyance total rentiers	161'836'000.00	125'060'000.00	29.4%

542 Comptes de libre passage

Cette branche ne compte pas de rentiers.

543 Assurance de risque pour personnes au chômage

AC: développement de la réserve mathématique	2007 CHF	2006 CHF	Écart
État de la réserve mathématique au 1.1	141'306'000.00	112'538'000.00	25.6%
Corrections rentes de vieillesse et de survivants	-265'453.60	457'584.15	-158.0%
Prestations versées	-17'305'546.40	-15'584'584.15	11.0%
Rémunération des réserves mathématiques*	4'980'000.00	3'131'000.00	59.1%
Augmentation rés. math. provenant de l'évolution du risque	36'949'000.00	40'764'000.00	-9.4%
Capital de prévoyance total rentiers au 31.12.	165'664'000.00	141'306'000.00	17.2%

* 2006: rémunération des réserves mathématiques: 3.939 millions de francs, intérêt gagné sur la compensation du renchérissement: 0.808 million de francs.

* 2007: rémunération des réserves mathématiques: 4.643 millions de francs, intérêt gagné sur la compensation du renchérissement: 0.337 million de francs.

Les réserves mathématiques se sont accrues de 17.2%. La croissance a nettement diminué par rapport à l'année précédente (25.6%).

Les réserves mathématiques se répartissent comme suit:

AC	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Réserves mathématiques pour rentes d'invalidité	116'546'000.00	99'526'000.00	17.1%
Réserves mathématiques pour rentes de conjoint	34'380'000.00	29'349'000.00	17.1%
Réserves mathématiques pour rentes d'enfants	14'738'000.00	12'431'000.00	18.6%
Capital de prévoyance total rentiers	165'664'000.00	141'306'000.00	17.2%

55 Résultat de la dernière expertise actuarielle

551 Prévoyance LPP

La dernière expertise actuarielle date du 21.04.08.

Elle montre que la branche prévoyance LPP jouit d'un financement solide. Le degré de couverture de 113.77% est à peine inférieur à l'objectif de 114.0%. C'est d'autant plus remarquable qu'il a fallu de nouveau financer une croissance substantielle des effectifs dans l'année sous revue (le nombre d'assurés a augmenté de 20.5%).

552 Comptes de libre passage

Cette branche ne supporte pas de risques actuariels. Une expertise n'est pas nécessaire. La moindre rémunération du capital et la croissance des effectifs (6.3%) ont réduit le degré de couverture à 109.82%. Le degré de couverture de 112% visé par le Conseil de fondation n'est donc pas atteint. Mais le degré de couverture de 108% que le Conseil de fondation considère comme minimal a toutefois été dépassé nettement, comme les années précédentes.

553 Assurance de risque pour personnes au chômage

La dernière expertise actuarielle date du 15.04.08.

Elle montre que l'assurance de risque pour personnes au chômage se trouve toujours dans une situation financière confortable. Avec un degré de couverture de quelque 241.74% (année précédente : 253.12%), les fonds disponibles atteignent 250 millions de francs environ.

Le recul du degré de couverture s'explique par la perte des produits du capital et l'évolution du risque. La perte sur risque n'est cependant pas une surprise. Conséquence de l'évolution antérieure du risque, le Conseil de fondation avait diminué de moitié les taux de cotisation au 1^{er} avril 2006 et encore d'un bon quart au 1^{er} janvier 2008, afin de faire participer les assurés actifs à la bonne situation financière. La dernière baisse de cotisation ne portera toutefois ses effets que dans les prochains comptes annuels.

Si l'on exclut les effets spéciaux, l'exercice sous revue a enregistré des cotisations de risque encaissées de 16.12 millions de francs contre des dépenses pour cas de prestations des actifs d'un montant de 37.97 millions. Dans les années à venir et pour une courbe des sinistres constante et un rendement moyen de 5%, le degré de couverture baissera probablement en permanence, pour atteindre 160 à 180% en 2012/2013.

56 Bases techniques et autres hypothèses actuarielles importantes

561 Prévoyance LPP

A) Bases

Les bases appliquées sont „LPP 2000, 3.5%“, avec les compléments suivants:

- les réserves pour les rentes de conjoint et d'invalidité sont calculées jusqu'à l'âge de 65 ans selon un taux technique de 2.0%, renchérissement de 1.5% inclus; à partir de 65 ans, le taux technique s'élève à 3.5%
- les réserves pour les rentes d'enfants en cours sont calculées selon un taux technique de 2.0% et un âge terme de 25 ans, avec prise en compte d'un renchérissement de 1.5%
- pour prendre en compte l'accroissement de l'espérance de vie, il a encore été constitué, au 31.12.07, un supplément de 4.0% des réserves mathématiques pour les engagements de rentes viagères (0.5% par année révolue après le 1^{er} janvier 2000)
- les réserves pour cas d'invalidité en suspens sont fixées selon les listes de cas en suspens tenues manuellement par l'administration et les cas enregistrés dans le système l'hypothèse adoptée est que 60% des cas en suspens entraîneront une prestation obligatoire il est donc mis de côté 60% des réserves totales
- les nouvelles réserves constituées pour les cas de surassurance faisaient jusqu'ici partie des réserves pour cas AI en suspens les cas de surassurance avec la maladie comme cause d'invalidité (actuellement 45 cas) sont désormais mis de côté à 100%
- les réserves pour fluctuation du risque sont déterminées selon l'analyse de risque de Panjer; au vu des actifs et de la répartition totale des sinistres, le rapport de l'expert en prévoyance professionnelle a estimé les besoins de réserves pour la prévoyance LPP à 9.66 millions de francs (intérêt technique de 3.5%, niveau de sécurité de 99%).

B) Réserves techniques

LPP: évolution des réserves techniques	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Réserves techniques au 1^{er} janvier	39'363'000.00	44'915'000.00	-12.4%
Modification des réserves pour changement de tarif	2'119'000.00	1'292'000.00	64.0%
Modification des réserves pour cas AI en suspens	-4'506'000.00	-7'390'000.00	-39.0%
Modification des réserves pour cas de surassurance	2'552'000.00	0.00	-----
Modification des réserves pour fluctuation du risque	603'000.00	546'000.00	10.4%
Total des réserves techniques au 31.12	40'131'000.00	39'363'000.00	2.0%

Au 31.12.2007 ont pu être dissoutes des réserves pour cas AI en suspens pour un montant de 4.51 millions de francs. Ceci est la résultante d'une diminution des cas en suspens ainsi que d'une analyse plus méticuleuse des effectifs (cas de surassurance).

Les réserves techniques se répartissent comme suit:

LPP: réserves techniques	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Réserves pour changement de tarif (4.0% ou 3.5%)	7'688'000.00	5'569'000.00	38.0%
Réserves pour cas AI en suspens	20'231'000.00	24'737'000.00	-18.2%
Réserves pour cas de surassurance	2'552'000.00	0.00	-----
Réserves pour fluctuation du risque	9'660'000.00	9'057'000.00	6.7%
Total des réserves techniques au 31.12	40'131'000.00	39'363'000.00	2.0%

C) Décomposition du bénéfice

Le résultat peut se calculer comme suit, sur la base de l'analyse de l'expert et du compte de la Fondation:

Le produit des intérêts présente un déficit proche de 12 millions de francs. Face à la donnée relativement basse pour les intérêts des capitaux de prévoyance et des réserves techniques (rendement minimum: 2.30%), le rendement des capitaux a atteint 0.5%.

Le résultat du risque s'est légèrement amélioré. C'est dû, en premier lieu, à la forte croissance des effectifs. Il faut cependant noter que les cas d'invalidité interviennent avec un certain retard, ce qui oblige à relativiser le résultat du risque en conséquence.

Le résultat des frais a clôturé sur une petite perte de 52'917.15 francs, de sorte qu'il n'a fallu que très peu recourir au Fonds de garantie.

Le résultat des autres recettes et dépenses est le solde de différents postes tels que commissions de traitement, impôts à la source, amortissements, etc.

LPP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Résultat des intérêts	-12'054'648.73	39'111'911.29	-130.8%
Résultat net des placements de la fortune	9'385'856.67	55'472'674.58	-83.1%
Rémunération du capital épargne	-16'067'505.40	-13'539'763.29	18.7%
Rémunération des réserves mathématiques	-4'758'000.00	-3'287'000.00	44.8%
Intérêt gagné sur la compensation du renchérissement	-615'000.00	466'000.00	-232.0%
Résultat du risque	30'107'847.75	28'048'667.15	7.3%
Cotisations de risque (contrib. au renchérissement compris)	43'431'344.95	38'564'513.55	12.6%
Indemnité Fonds de garantie art. 12	1'968'408.25	2'278'069.20	-13.6%
Montants des sinistres	-15'291'905.45	-12'793'915.60	19.5%
Résultat des frais	0.00	0.00	
Contributions aux frais de gestion	16'999'677.00	13'682'370.40	24.2%
Produit de prestations fournies	5'591'154.80	4'033'012.15	38.6%
Couverture du déficit par le Fonds de garantie	52'917.15	1'428'695.40	-96.3%
Frais administratifs	-22'643'748.95	-19'144'077.95	18.3%
Résultat actuariel intermédiaire	18'053'199.02	67'160'578.44	-73.1%
Résultat de diverses recettes et dépenses	1'379'333.98	569'704.96	142.1%
Autres recettes/dépenses	1'379'333.98	569'704.96	142.1%
Résultat total (av. modification rés. p. fluctuation cours)	19'432'533.00	67'730'283.40	-71.3%

Le bénéfice est affecté à l'augmentation des réserves pour fluctuation de cours.

562 Comptes de libre passage

A) Bases

Cette branche ne supporte pas de risques actuariels.

B) Décomposition du bénéfice

Le résultat se calcule comme suit:

Le produit des intérêts est notablement inférieur à celui de l'année précédente, d'une part à cause du rendement moindre des capitaux, d'autre part à cause du modeste relèvement de la rémunération des avoirs de libre passage.

Les frais administratifs n'ont pas pu être entièrement couverts par les participations aux frais. C'est la conséquence du modèle de facturation des frais adopté. Le déficit du résultat des frais s'est creusé en conséquence.

Le résultat total est le solde de recettes et dépenses diverses.

CLP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Résultat des intérêts	-54'364'922.62	161'143'854.84	-133.7%
Résultat net des placements de la fortune	2'353'000.38	202'057'763.44	-98.8%
Rémunération du capital épargne	-56'717'923.00	-40'913'908.60	38.6%
Résultat des frais	-1'163'496.61	-974'728.75	19.4%
Contributions aux frais de gestion	4'966'638.00	5'264'444.00	-5.7%
Frais administratifs	-6'130'134.61	-6'239'172.75	-1.7%
Résultat actuariel intermédiaire	-55'528'419.23	160'169'126.09	-134.7%
Résultat de diverses recettes et dépenses	102'230.90	207'655.35	-50.8%
Autres recettes/dépenses	102'230.90	207'655.35	-50.8%
Résultat total (av. modification rés. p. fluctuation cours)	-55'426'736.33	160'376'781.44	-134.6%

La perte est compensée par une diminution des réserves pour fluctuation de cours.

563 Assurance de risque pour personnes au chômage

A) Bases

Les bases appliquées sont „LPP 2000, 3.5%“, avec les compléments suivants:

- les rentes d'invalidité sont mises en réserve comme rentes temporaires jusqu'à l'âge de 65 ans; les réserves sont calculées selon un taux technique de 2.0%, renchérissement de 1.5% inclus
- les réserves pour les rentes de conjoint sont calculées jusqu'à l'âge de 65 ans selon un taux technique de 2.0%, renchérissement de 1.5% inclus; à partir de 65 ans, le taux technique s'élève à 3.5%
- les réserves pour les rentes d'enfants en cours sont calculées selon un taux technique de 2.0% et un âge terme de 25 ans, avec prise en compte aussi d'un renchérissement de 1.5%
- pour prendre en compte l'accroissement de l'espérance de vie, il a encore été constitué, au 31.12.07, un supplément de 4.0% des réserves mathématiques pour les rentes viagères en cours (0.5% par année révolue après le 1^{er} janvier 2000)
- les réserves pour cas d'invalidité en suspens sont fixées forfaitairement selon les listes de cas en suspens tenues manuellement par l'administration; l'hypothèse adoptée est que 60% des cas en suspens entraîneront une prestation obligatoire; il est donc adopté un taux de 60%
- dans la branche AC, les actifs ne peuvent pas être gérés individuellement; il a donc fallu fixer approximativement les réserves pour fluctuation du risque; elles s'élèvent à 28.37 millions de francs (année précédente 42.99 millions), soit 160% de la cotisation annuelle.

B) Réserves techniques

AC: évolution des réserves techniques	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Réserves techniques au 1^{er} janvier	56'271'000.00	70'978'000.00	-20.7%
Modification des réserves pour changement de tarif	348'000.00	314'000.00	10.8%
Modification des réserves pour cas AI en suspens	-2'153'000.00	-17'882'000.00	-88.0%
Modification des réserves pour fluctuation du risque	-14'617'000.00	2'861'000.00	-----
Total des réserves techniques au 31 décembre	39'849'000.00	56'271'000.00	-29.2%

Au 31.12.2007 ont pu être dissoutes des réserves pour cas AI en suspens pour un montant de 2.15 millions de francs, grâce à la diminution des cas en suspens. Les réserves pour fluctuation de cours ont pu être réduites substantiellement de 14.62 millions de francs à cause de la diminution des assurés actifs (chômage en régression).

Les réserves techniques se répartissent comme suit:

AC: réserves techniques	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Réserves pour changement de tarif (4.0% ou 3.5%)	1'375'000.00	1'027'000.00	33.9%
Réserves pour cas AI en suspens	10'104'000.00	12'257'000.00	-17.6%
Réserves pour fluctuation du risque	28'370'000.00	42'987'000.00	-34.0%
Total des réserves techniques au 31 décembre	39'849'000.00	56'271'000.00	-29.2%

C) Décomposition du bénéfice

Le résultat peut se calculer comme suit, sur la base de l'analyse de l'expert et du compte de la Fondation:

Le produit des intérêts est négatif.

Comme attendu (et prévu) le résultat du risque s'est nettement détérioré. Corrigée des effets spéciaux (dissolution de réserves pour cas d'invalidité en suspens et pour fluctuation de cours devenues inutiles), la perte du risque aurait atteint 20 millions.

Le résultat des frais s'est un peu détérioré. Le nombre des cotisants et donc les cotisations se sont amenuisés plus vite que le volume de travail.

Le résultat de diverses recettes et dépenses comprend différents petits postes.

AC	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Résultat des intérêts	-7'805'659.12	29'461'131.61	-126.5%
Résultat net des placements de la fortune	-2'825'659.12	32'592'131.61	-108.7%
Rémunération des réserves mathématiques	-4'643'000.00	-3'939'000.00	17.9%
Intérêt gagné sur la compensation du renchérissement	-337'000.00	808'000.00	-141.7%
Résultat du risque	-4'142'556.80	-1'599'653.88	159.0%
Cotisations de risque	16'118'989.60	24'914'930.27	-35.3%
Montants des sinistres	-20'261'546.40	-26'514'584.15	-23.6%
Résultat des frais	539'006.84	813'417.51	-33.7%
Contributions aux frais de gestion	1'611'898.95	1'951'660.43	-17.4%
Frais administratifs	-1'072'892.11	-1'138'242.92	-5.7%
Résultat actuariel intermédiaire	-11'409'209.08	28'674'895.24	-139.8%
Résultat de diverses recettes et dépenses	177'780.85	39'221.50	353.3%
Résultat total (av. modification rés. p. fluctuation cours)	-11'231'428.23	28'714'116.74	-----

La perte est compensée par une diminution des fonds disponibles.

57 Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

571 Degré de couverture total

Au 31.12.07, l'ensemble de la fondation présentait un degré de couverture de 116.23%. C'est un dépassement net et réjouissant du degré de couverture visé de 112.70%.

Ensemble de la fondation	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	4'771'786'655.34	4'416'335'919.65	8.0%
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	4'771'786'655.34	4'416'335'919.65	8.0%
Réserves pour fluctuation de cours	524'200'708.15	557'331'617.89	-5.9%
Fonds disponibles	250'194'153.84	264'288'875.66	-5.3%
Fonds disponibles pour couvrir les obligations réglementaires	5'546'181'517.33	5'237'956'413.20	5.9%
Degré de couverture (f. disponibles en % des f. nécessaires)	116.23%	118.60%	-2.0%

572 Prévoyance LPP

Le degré de couverture est monté légèrement à 113.77%, soit très près de l'objectif de 114.0%.

LPP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	881'924'377.00	753'607'465.00	17.0%
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	881'924'377.00	753'607'465.00	17.0%
Réserves pour fluctuation de cours	121'430'576.33	101'998'043.33	19.1%
Fonds disponibles	5'000.00	5'000.00	0.0%
Fonds disponibles pour couvrir les obligations réglementaires	1'003'359'953.33	855'610'508.33	17.3%
Degré de couverture (f. disponibles en % des f. nécessaires)	113.77%	113.54%	0.2%

573 Comptes de libre passage

Le rendement des capitaux a fait reculer le degré de couverture à 109.82%, soit moins de la valeur visée.

CLP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	3'684'349'278.34	3'465'151'454.65	6.3%
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	3'684'349'278.34	3'465'151'454.65	6.3%
Réserves pour fluctuation de cours	361'667'531.82	415'818'174.56	-13.0%
Fonds disponibles	0.00	1'276'093.59	----
Fonds disponibles pour couvrir les obligations réglementaires	4'046'016'810.16	3'882'245'722.80	4.2%
Degré de couverture (f. disponibles en % des f. nécessaires)	109.82%	112.04%	-2.0%

574 Assurance de risque pour personnes au chômage

Le degré de couverture a reculé à 241.74% à cause du rendement des capitaux et des cotisations plus basses. Le degré de couverture visé de 120% est toujours largement dépassé, mais les fonds disponibles ont diminué dans l'année sous revue.

AC	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Capitaux de prévoyance nécessaires et réserves techniques	205'513'000.00	197'577'000.00	4.0%
Capitaux de prévoyance et réserves techniques	205'513'000.00	197'577'000.00	4.0%
Réserves pour fluctuation de cours	41'102'600.00	39'515'400.00	4.0%
Fonds disponibles	250'189'153.84	263'007'782.07	-4.9%
Fonds disponibles pour couvrir les obligations réglementaires	496'804'753.84	500'100'182.07	-0.7%
Degré de couverture (f. disponibles en % des f. nécessaires)	241.74%	253.12%	-4.5%

6 Explication du placement de la fortune et de son résultat net

61 Organisation de l'activité de placement, règlement de placement

Le **Conseil de fondation** porte la responsabilité de l'exploitation de la fortune et surveille l'activité de placement au moyen d'un rapport trimestriel. Il a édicté un règlement de placement (la version actuelle a été approuvée par le Conseil fédéral le 22 juin 2005), complété par des directives supplémentaires. Ces bases définissent l'organisation de placement, la stratégie de placement et les cahiers des charges.

Le **Comité de placement** est responsable de l'application des directives fixées par le Conseil de fondation. Il garantit le respect de la stratégie de placement. Il décide de la répartition tactique de la fortune et de la couverture du risque de change et il négocie avec les banques et les gérants de fortune.

Le comité de placement se compose des personnes suivantes:

- | | |
|---------------------------|---|
| - Vital G. Stutz | membre du Conseil de fondation, président |
| - Kurt Gfeller | président du Conseil de fondation |
| - Hans Rudolf Schuppisser | Conseil de fondation |
| - Ruedi Steiger | Conseil de fondation |
| - Alexander Dimai | Investment Advisor, DL Investment Partners AG |
| - Stefan Hess | contrôleur des investissements, Complementa Investment-Controlling AG |
| - Markus Stieger | directeur |

Le droit de vote n'appartient qu'aux membres du Conseil de fondation.

Le management des portefeuilles est assuré par des banques et gérants choisis. La fondation pratique les placements immobiliers sous la forme de parts de sociétés immobilières, fondations et fonds. Le management des liquidités est l'affaire de la direction.

Les placements de la fortune s'effectuent par des mandats aux institutions suivantes:

Liquidités	Direction (par PostFinance et Credit Suisse) Tradex
Obligations CHF	Loyal Finance AG, Zurich Swiss Life Asset Management, Zurich Banque cantonale zurichoise, Zurich
Obligations devises	Credit Suisse, Zurich (produit indexé) Swiss Life Asset Management, Zurich Banque cantonale zurichoise, Zurich (produit indexé)
Emprunts convertibles	EM Core Asset Management AG, Zoug – Delta Capital Fund Fisch Asset Management AG, Zurich – Hybrid International
Actions suisses	Pictet & Cie, Zurich (produit indexé) State Street Global Advisors, Zurich (produit indexé)
Actions étrangères	Pictet & Cie, Zurich (produit indexé Europe, Amérique du Nord, Japon, Pacifique sans le Japon) State Street Global Advisors, Zurich (produit indexé) State Street Global Advisors, Boston (enhanced indexing Europe, Amérique du Nord, Pacifique) GMO, Boston – Developed World Stock Fund Vanguard Group, New York – Vanguard Global Equity Fund Wegelin & Co, St-Gall - Institutional Equity Active Indexing Barclays Global Investors (IShares Europe Small & MidCaps)
Valeurs immob./hypothèques	Avadis AG, Baden (valeurs immobilières USA) Credit Suisse, Zurich (divers fonds suisses, mondiaux et asiatiques) State Street Global Advisors, Paris (Europe) Allianz Global Investors, Irlande (Amadeus Asia Real Estate Securities Fund) Allgemeine Baugenossenschaft Zürich, Zurich (prêt)

Il a été conclu des contrats spécifiques avec tous les mandats directs. Les conventions qu'ils comprennent garantissent le respect du règlement de placement. Dans les limites des indications contractuelles, les gérants de portefeuilles sont libres de choisir leurs placements.

Les **dépôts** sont faits auprès des banques liées aux différents gérants de portefeuilles.

Le **contrôle des investissements** est assuré par Complementa Investment-Controlling AG, St-Gall. Le contrôleur des investissements est responsable de tout le contrôle, avec rapport aux autorités de décision et de contrôle compétentes. Il tient la comptabilité et l'administration titres importantes pour le contrôle.

Le Conseil de fondation a fixé une **stratégie de placement** séparée pour chaque branche (voir détails ci-dessous au chiffre 64).

L'**Investment Advisor** conseille le Comité de placement et le directeur sur des questions techniques et dans le choix des asset managers. Il aide aussi la Fondation dans la gestion des asset managers.

La **commission d'investissement** prépare les affaires du comité de placement, surveille les affaires courantes, assume le contrôle tactique des placements (garantie des devises, surpondération ou sous-pondération de certaines catégories de placements, investissement des nouveaux capitaux) et entretient le contact avec les asset managers. La commission d'investissement siège toutes les semaines. Elle se compose du président du comité de placement, de l'Investment Advisor et du directeur.

L'**organisation de placement** est la même pour les trois branches. Les placements sont gérés en commun dans 7 pools – liquidités, obligations en francs suisses, obligations en devises, emprunts convertibles, actions suisses, actions étrangères et valeurs immobilières/hypothèques.

ques. Chaque branche participe à ces pools de manière à appliquer la stratégie de placement fixée par le Conseil de fondation dans la limite des fourchettes autorisées.

62 Utilisation des extensions avec résultat du rapport (art. 59 OPP2)

S'appuyant sur le règlement de placement, la Fondation institution supplétive a adopté une stratégie de placement qui veut épuiser l'extension des possibilités de placement selon l'art. 59 OPP2.

Au 31.12.2007, l'image est la suivante:

- art. 54, al. f, OPP2 – la part des créances en devises s'est élevée à 25.6% (avant garantie) et a dépassé la limite des 20%
- art. 54, al. g, OPP2 – la part des actions étrangères s'est élevée, pour l'ensemble de la Fondation, à 20.7%, soit moins que la limite légale de 25%; dans l'assurance de risque pour personnes au chômage, cependant, la part est de 30.3%
- art. 54, al. h, OPP2 – la part des biens immobiliers à l'étranger s'est élevée à 6.0% et a dépassé la limite des 5%
- art. 55, al. d, OPP2 – la part de toutes les créances (CHF et devises) sur des débiteurs ayant leur siège ou leur domicile à l'étranger a été de 42.2% et a donc dépassé la limite de 30%
- art. 55, al. e, OPP2 – la part des placements en devises s'est élevée à 31.5% (après garantie) et dépasse donc la limite de 30%.

Le "rapport concluant selon l'art. 59 OPP2" du 20 avril 2008 rédigé par le contrôleur des investissements (Complementa AG) conclut que l'Institution supplétive choisit, gère et surveille avec soin ses placements. Au vu de tous les actifs et passifs à la mesure de la situation financière réelle, ainsi que de la structure et de l'évolution à attendre des effectifs d'assurés, la sécurité de la réalisation du but de prévoyance est assurée, dans l'état actuel des connaissances. Le placement de la fortune a observé les principes de la répartition raisonnable des risques.

En accord avec le contrôleur des investissements, le Conseil de fondation estime que le recours aux extensions des possibilités de placement selon l'art. 59, OPP2 est justifié. La réalisation du but de prévoyance et l'exposition au risque s'en sont trouvées optimisées. Le Conseil de fondation a légitimé ces mesures par la stratégie de placement qu'il fixait. Il a aussi décidé de recourir en plus aux possibilités de placement étendues, par l'emploi de placements alternatifs (voir chapitre 64 et suivants).

63 Objectif et calcul des réserves pour fluctuation des cours

631 Ensemble de la Fondation

Les réserves pour fluctuation des cours permettent de compenser les fluctuations de valeur et de rendement de la fortune placée.

La stratégie de placement fixe l'objectif des réserves pour fluctuation des cours par branche d'après un taux d'économie financière (méthode value at risk) mis au point par Complementa AG et appliqué aussi au check-up annuel du risque AWP. L'objectif repose sur le rendement théorique calculé chaque année par l'expert, la stratégie de placement et la perspective de rendement résultant de la stratégie de placement. Le rendement théorique est celui qui suffit à maintenir constant le degré de couverture.

Si l'on considère la fondation comme un tout, c'est-à-dire compte tenu des fonds disponibles de l'assurance de risque pour personnes au chômage, elle présente au 31.12.07 un degré de couverture de 116.23%. L'objectif de 112.7% est donc dépassé.

Les tableaux ci-dessous adoptent une vision différente par branche. La consolidation montre donc un déficit des réserves pour fluctuation des cours dans la branche LPP de 2.04 millions de francs et dans la branche CLP de 80.45 millions avec, parallèlement, quelque 250.19 millions de fonds disponibles dans la branche assurance de risque pour personnes au chômage.

Ensemble de la fondation	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
État des réserves pour fluctuation des cours au 1er janvier	557'331'617.89	318'880'438.64	74.8%
Modification au profit/à la charge du compte d'exploitation	-33'130'909.74	238'451'179.25	-113.9%
Réserves pour fluctuation des cours selon bilan	524'200'708.15	557'331'617.89	-5.9%
Réserves théoriques pour fluctuation des cours (montant)	606'693'926.18	560'838'619.66	8.2%
Déficit des réserves pour fluctuation des cours	-82'493'218.03	-3'507'001.77	2252.2%

632 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
État des réserves pour fluctuation des cours au 1 ^{er} janvier	101'998'043.33	34'267'759.93	197.7%
Affectation à la charge du compte d'exploitation	19'432'533.00	67'730'283.40	-71.3%
Réserves pour fluctuation des cours selon bilan	121'430'576.33	101'998'043.33	19.1%
Réserves théoriques pour fluct. cours (montant)	123'469'412.78	105'505'045.10	17.0%
Déficit des réserves pour fluctuation des cours	-2'038'836.45	-3'507'001.77	-41.9%
Rendement théorique	2.60%	2.60%	0.0%
Perspective de rendement	4.10%	4.10%	0.0%
Réserves théoriques pour fluctuation des cours*	14.00%	14.00%	0.0%

* Selon la stratégie de placement 2006/2007, en pourcentage des capitaux de prévoyance et des réserves techniques

633 Comptes de libre passage

CLP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
État des réserves pour fluctuation des cours au 1 ^{er} janvier	415'818'174.56	256'717'486.71	62.0%
Modification au profit/à la charge du compte d'exploitation	-54'150'642.74	159'100'687.85	-134.0%
Réserves pour fluctuation des cours selon bilan	361'667'531.82	415'818'174.56	-13.0%
Grandeur visée des réserves pour fluct. cours (montant)	442'121'913.40	415'818'174.56	6.3%
Déficit des réserves pour fluctuation des cours	-80'454'381.58	0.00	-----
Rendement théorique	1.75%	1.75%	0.0%
Perspective de rendement	4.10%	4.10%	0.0%
Réserves théoriques pour fluctuation des cours*	12.00%	12.00%	0.0%

* Selon la stratégie de placement 2006/2007, en pourcentage des capitaux de prévoyance et des réserves techniques

634 Assurance de risque pour personnes au chômage

AC	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
État des réserves pour fluctuation des cours au 1 ^{er} janvier	39'515'400.00	27'895'192.00	41.7%
Affectation à la charge du compte d'exploitation	1'587'200.00	11'620'208.00	-86.3%
Réserves pour fluctuation des cours selon bilan	41'102'600.00	39'515'400.00	4.0%
Grandeur visée des réserves pour fluct. cours (montant)	41'102'600.00	39'515'400.00	4.0%
Déficit des réserves pour fluctuation des cours	0.00	0.00	-----
Rendement théorique	2.30%	2.30%	0.0%
Perspective de rendement	4.90%	4.90%	0.0%
Réserves théoriques pour fluctuation des cours*	20.00%	20.00%	0.0%

* Selon la stratégie de placement 2006/2007, en pourcentage des capitaux de prévoyance et des réserves techniques

64 Représentation du placement de la fortune par catégories

641 Placement de la fortune par catégories: ensemble de la Fondation

Le Conseil de fondation a fixé une **stratégie de placement** séparée pour chaque branche. Les objectifs théoriques de cette stratégie découlent de la structure des engagements (rendements théoriques) et de la capacité face aux risques (réserves disponibles pour fluctuation des cours). Des écarts sont permis dans les limites de fourchettes définies.

À cause de la capacité réduite face au risque et de l'incertitude des marchés financiers, le Conseil de fondation a opté, au début de l'autonomie (1.1.2004), pour une stratégie de placement plutôt conservatrice (part de 60% d'obligations en francs suisses). Depuis lors, la capacité de la Fondation face au risque n'a cessé de s'améliorer. Le Conseil de fondation a affiné progressivement la stratégie, les 15.11.2005 et 1.12.2006, en particulier pour les branches LPP et comptes de libre passage. La part des obligations en francs suisses a été notablement abaissée au profit des obligations en devises, des obligations convertibles et des actions étrangères. Au 1.12.2006 a été mise en vigueur la stratégie de placement suivante qui s'est aussi appliquée pendant tout l'exercice 2007

Stratégie de placement au 31.12.07	LPP	CLP	AC
- Liquidités	2%	2%	2%
- Obligations CHF	31%	31%	21%
- Obligations devises	25%	25%	15%
- Emprunts convertibles suisses	2%	2%	10%
- Actions suisses	8%	8%	10%
- Actions étrangères	20%	20%	30%
- Valeurs immobilières/hypothèques	12%	12%	12%

642 Placement de la fortune par catégories: prévoyance LPP

LPP	Stratégie	Fourchettes		Valeur marchande CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	8.0%	29'853'529.92	3.5%
Pool obligations en CHF	31.0%	25.0%	37.0%	235'914'730.06	27.4%
Pool obligations en devises	25.0%	20.0%	30.0%	236'096'482.33	27.5%
Pool emprunts convertibles	2.0%	0.0%	4.0%	15'406'406.90	1.8%
Pool actions suisses	8.0%	4.0%	12.0%	57'692'661.62	6.7%
Pool actions étrangères	20.0%	14.0%	26.0%	178'617'095.07	20.8%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	105'969'239.44	12.3%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	----	0.0%
Total des placements				859'550'145.34	100.0%

643 Placement de la fortune par catégories: comptes de libre passage

CLP	Stratégie	Fourchettes		Valeur marchande CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	8.0%	140'747'039.72	3.5%
Pool obligations en CHF	31.0%	25.0%	37.0%	1'112'240'359.03	27.4%
Pool obligations en devises	25.0%	20.0%	30.0%	1'113'097'217.63	27.5%
Pool emprunts convertibles	2.0%	0.0%	4.0%	72'634'835.76	1.8%
Pool actions suisses	8.0%	4.0%	12.0%	271'997'023.71	6.7%
Pool actions étrangères	20.0%	14.0%	26.0%	842'105'699.84	20.8%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	499'601'127.42	12.3%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	----	0.0%
Total des placements				4'052'423'303.11	100.0%

644 Placement de la fortune par catégories: assurance de risque pour personnes au chômage

AC	Stratégie	Fourchettes		Valeur marchande CHF	Quote-part effective
		Min.	Max.		
Pool liquidités	2.0%	0.0%	5.0%	17'664'592.39	2.1%
Pool obligations en CHF	21.0%	16.0%	26.0%	97'629'555.93	27.8%
Pool obligations en devises	15.0%	10.0%	20.0%	83'820'203.90	27.9%
Pool emprunts convertibles	10.0%	8.0%	12.0%	45'580'522.97	1.8%
Pool actions suisses	10.0%	6.0%	14.0%	42'671'559.93	6.8%
Pool actions étrangères	30.0%	24.0%	36.0%	158'533'930.68	21.1%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	12.0%	9.0%	15.0%	62'702'920.00	12.5%
Pool placements alternatifs	0.0%	0.0%	2.0%	----	0.0%
Total des placements				508'603'285.80	100.0%

65 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Dans l'année sous revue, il a été effectué des opérations à terme sur les devises, ainsi que des opérations de SWAP et de futures. Le recours à ces instruments s'est fait dans le cadre des prescriptions de l'art. 56a OPP2.

651 Opérations à terme sur les devises

Les opérations à terme sur les devises ont servi à garantir les devises et étaient couvertes par des valeurs de base. Le Comité de placement a décidé de garantir systématiquement le risque de change pour le dollar américain (USD), l'euro (EUR) et le yen (JPY). Les autres devises n'ont pas été garanties. La garantie consistait en moyens de forwards de 1 à 3 mois, couvrant chaque fois toutes les catégories de placements, dans l'esprit d'une superposition. Le résultat des opérations à terme sur les devises a donc été classé dans le pool liquidités.

Au 31.12.07, les expositions au risque de change étaient les suivantes:

	Devise	Valeur mar- chande sans garantie CHF	garantie CHF	Valeur mar- chande avec garantie CHF
CHF	Francs suisses	2'787'622'773	841'159'829	3'628'782'602
AUD	Dollars australiens	142'075'192		142'075'192
CAD	Dollars canadiens	27'024'483		27'024'483
DKR	Couronnes danoises	5'195'575		5'195'575
EUR	Euros	1'751'063'456	-396'684'000	1'354'379'456
GBP	Livres britanniques	119'698'482		119'698'482
HKD	Dollars de Hong Kong	66'673'444		66'673'444
NKR	Couronnes norvégiennes	5'153'373		5'153'373
NZD	Dollars néo-zélandais	2'605'986		2'605'986
SGD	Dollars de Singapour	27'917'847		27'917'847
SKR	Couronnes suédoises	13'615'208		13'615'208
USD	Dollars américains	320'952'835	-293'763'671	27'189'164
JPY	Yens japonais	196'207'866	-142'281'068	53'926'798
	Divers	7'319'236		7'319'236
	Total des placements*	5'473'125'756	8'431'090	5'481'556'846
	Total des postes en devises	2'685'502'983	-832'728'739	1'852'774'244

* Placements selon bilan (5 420.58 millions de francs), plus liquidités (60.98 millions)

Au 31.12.2007, la fondation avait garanti une part de 22.7% de ses engagements en EUR, 91.5% de ses engagements en USD et 72.5% de ses engagements en JPY grâce, dans les trois cas, à un Forward à 3 mois (venant à échéance au 05.02.2008). La valeur marchande des

contrats à terme en devises en cours s'élevait à CHF 8'431'090. Le montant du sous-jacent s'élevait à 832'728'739 francs au 31.12.2007.

Ensemble de la fondation	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
USD			
Avoir (montant garanti)	391'180'812	276'920'000	41.3%
Engagement	383'045'083	280'761'000	36.4%
Valeur de l'engagement	8'135'729	-3'841'000	-311.8%
EUR			
Avoir (montant garanti)	1'385'419'000	317'200'000	336.8%
Engagement	1'385'654'000	321'935'211	330.4%
Valeur de l'engagement	-235'000	-4'735'211	-95.0%
JPY			
Avoir (montant garanti)	142'811'429	0	----
Engagement	142'281'068	0	----
Valeur de l'engagement	530'361	0	----
Valeur de l'engagement total	8'431'090	-8'576'211	-198.3%

652 Swaps

Les swaps ont servi à contrôler le risque sur les intérêts. La valeur nominale des swaps était toujours entièrement couverte par des floating rate notes (FRN) ou d'autres placements liquides. Au 31.12.07, les postes en swaps ouverts étaient les suivants:

	Ensemble de la fondation	Valeur mar- chande swap CHF	Valeur nominale swap CHF	Valeur nomi- nale couverture CHF
CHF	Obligations CHF: paiement fixe	-6'936'259	395'000'000	1'143'965'000
	Obligations CHF: paiement variable	7'145'316	575'000'000	301'500'000
EUR	Obligations EUR: paiement variable	-11'122'182	344'000'000	345'000'000
	Total	-10'913'125	1'314'000'000	1'790'465'000

Le résultat des swaps a été classé dans les catégories de placements respectives.

653 Futures

Pour contrôler le risque sur les intérêts, les gérants de portefeuilles ont aussi utilisé des futures. Au 31.12.07, les postes en futures en cours (positions longues) étaient les suivants:

Titre	Clôture CHF	Jour du bilan CHF	Valeur marchande CHF
Future Euro Bund (10 YR), March 2008	2'861'618	2'808'397	-53'221
Future Euro Bund (10 YR), March 2008	1'909'065	1'872'265	-36'800
Total			-90'021

Le résultat des futures a été classé dans les catégories de placements respectives.

66 Valeur marchande et partenaires contractuels des titres sous prêt

Le prêt de titres a été pratiqué par Pictet, Credit Suisse, la Banque cantonale zurichoise, UBS et State Street Global Advisors, selon les termes du mandat. Ces cinq banques ont chaque fois joué le rôle d'agent.

Titres prêtés	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Pictet actions suisses	4'632'487.04	18'040'228.00	-74.3%
Pictet actions Amérique du Nord	6'680'844.68	6'197'687.00	7.8%
Pictet actions Europe	65'406'790.72	42'916'262.00	52.4%
Pictet actions Pacifique	22'783'830.65	3'705'093.00	----
Pictet actions Japon	14'581'275.35	0.00	----
CS obligations EUR	617'337'597.00	502'317'088.00	22.9%
ZKB obligations CHF	30'414'969.00	189'114'164.00	-83.9%
ZKB obligations EUR	53'318'065.00	15'349'375.00	247.4%
UBS obligations CHF (I)	544'073'241.80	462'065'769.00	17.7%
UBS obligations CHF (II)	76'085'602.30	41'903'233.00	81.6%
UBS obligations EUR	85'489'578.49	0.00	----
SSGA actions Europe	52'679'815.00	0.00	----
SSGA actions Amérique du Nord	88'185'735.00	0.00	----
SSGA actions Pacifique	47'253'483.00	0.00	----
Total	1'708'923'315.03	1'281'608'899.00	33.3%

Les opérations de prêt de titres s'effectuent selon les termes du mandat. Il en est résulté dans l'année sous revue des recettes de CHF 706'113 (année précédente: CHF 493'329).

67 Explications sur le résultat net du placement de la fortune

671 Résultat des placements: ensemble de la Fondation

Le résultat comprend les produits directs (intérêts et dividendes), ainsi que les modifications de cours réalisées et non réalisées sur les placements.

Les rendements indiqués ci-dessous reposent sur le capital investi moyen (somme des 365 valeurs journalières divisée par 365). Ils ne prennent pas en compte le moment des afflux et reflux de capitaux et ne constituent donc qu'une approche de la performance de la fortune. Les résultat des opérations à terme sur les devises a été classé dans le pool liquidités.

Évolution du rendement brut ensemble de la fondation	2007 en pourcentage	2006 en pourcentage	Écart
Prévoyance LPP	0.5%	7.9%	-93.7%
Comptes de libre passage	0.2%	5.8%	-96.6%
Assurance de risque pour personnes au chômage	-0.4%	6.8%	-105.9%
Total	0.2%	6.2%	-96.8%

La différence de rendement entre la branche prévoyance LPP et la branche comptes de libre passage est à attribuer essentiellement au choix de la tactique de la garantie des devises. La capacité de risque différente des deux branches et le rendement théorique différent (LPP 2.6%, CLP 1.75%) ont exigé une garantie individuelle, au regard du Comité de placement. C'est ainsi que les positions en USD de la branche LPP ont bénéficié d'une garantie renforcée, ce qui s'est révélé avantageux au moment où les cours baissaient.

Ensemble de la Fondation 2007	Produit des placements CHF	Capital investi moyen CHF	Rendement en %
Pool liquidités *	-15'210'272.09	121'558'142.35	-12.5%
Pool obligations en CHF	-5'866'881.27	1'515'190'970.83	-0.4%
Pool obligations en devises	40'361'284.20	1'346'406'142.65	3.0%
Pool emprunts convertibles	3'315'088.50	132'932'424.11	2.5%
Pool actions suisses	-6'061'371.65	387'142'818.57	-1.6%
Pool actions étrangères	23'391'541.60	1'116'290'535.31	2.1%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	-31'752'177.14	674'574'778.83	-4.7%
Total des placements	8'177'212.15	5'294'095'812.65	0.2%

* Le pool liquidités contient toutes les liquidités gardées par les différents asset managers. Les résultat des opérations à terme sur les devises a été classé dans le pool liquidités.

672 Résultat du placement de la fortune: prévoyance LPP

LPP (2007)	Résultat de placements CHF	Capital investi moyen CHF	Rendement en %
Pool liquidités *	927'766.70	21'383'967.66	4.3%
Pool obligations en CHF	-854'278.46	244'970'898.47	-0.3%
Pool obligations en devises	6'499'229.93	217'056'607.25	3.0%
Pool emprunts convertibles	354'194.39	14'848'880.55	2.4%
Pool actions suisses	-1'011'899.71	59'177'995.43	-1.7%
Pool actions étrangères	3'420'137.96	166'584'474.34	2.1%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	-5'203'080.91	105'250'349.67	-4.9%
Total des placements	4'132'069.90	829'273'173.37	0.5%

* Le pool liquidités contient toutes les liquidités gardées par les différents asset managers. Le résultat des opérations à terme sur les devises a été classé dans le pool liquidités.

673 Résultat du placement de la fortune: comptes de libre passage

CLP 2007	Résultat de placements CHF	Capital investi moyen CHF	Rendement in %
Pool liquidités *	-11'585'111.22	89'719'415.27	-12.9%
Pool obligations en CHF	-4'368'074.21	1'154'816'089.95	-0.4%
Pool obligations en devises	31'413'495.89	1'049'465'166.62	3.0%
Pool emprunts convertibles	1'762'668.15	70'894'400.70	2.5%
Pool actions suisses	-5'204'136.51	279'941'603.57	-1.9%
Pool actions étrangères	17'590'461.09	796'543'050.03	2.2%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	-23'364'896.68	503'519'137.06	-4.6%
Total des placements	6'244'406.51	3'944'898'863.20	0.2%

* Le pool liquidités contient toutes les liquidités gardées par les différents asset managers. Le résultat des opérations à terme sur les devises a été classé dans le pool liquidités.

674 Résultat du placement de la fortune: ass. de risque pour personnes au chômage

AC 2007	Produit des placements CHF	Capital investi moyen CHF	Rendement en %
Pool liquidités*	-4'552'927.57	10'454'759.42	-43.5%
Pool obligations en CHF	-644'528.60	115'403'982.41	-0.6%
Pool obligations en devises	2'448'558.38	79'884'368.78	3.1%
Pool emprunts convertibles	1'198'225.96	47'189'142.86	2.5%
Pool actions suisses	154'664.57	48'023'219.56	0.3%
Pool actions étrangères	2'380'942.55	153'163'010.94	1.6%
Pool valeurs immobilières/hypothèques	-3'184'199.55	65'805'292.10	-4.8%
Total des placements	-2'199'264.26	519'923'776.08	-0.4%

* Le pool liquidités contient toutes les liquidités gardées par les différents asset managers. Le résultat des opérations à terme sur les devises a été classé dans le pool liquidités.

675 Résultat total selon mesure de la performance

L'ensemble du portefeuille est constamment surveillé par le contrôleur des investissements et la performance obtenue, comparée à celle du benchmark. La mesure de la performance s'effectue selon la méthode TWR⁵ habituelle et a donné les résultats suivants:

Catégorie de placements	mio. CHF	Quote-part		Performance 2007	
		Portefeuille	Stratégie	Portefeuille	Indice
Liquidités	249.30	4.5%	2.0%	1.7%	2.4%
Obligations CHF	1'445.80	26.4%	30.0%	-0.4%	0.2%
Obligations devises	1'433.00	26.1%	24.0%	2.4%	3.7%
Emprunts convertibles	133.60	2.4%	2.8%	2.5%	6.7%
Actions suisses	372.40	6.8%	8.2%	0.0%	-0.1%
Actions étrangères	1'179.30	21.5%	21.0%	2.6%	3.1%
Valeurs immobilières/hypothèques	668.30	12.2%	12.0%	-4.6%	-9.3%
Total*	5'481.70	100.0%	100.0%	0.1%	0.8%

* Placements selon bilan (5 420.6 millions de francs), plus liquidités (60.9 millions)

La performance de 0.1% n'a pas pu atteindre l'indice (0.8%). Ce résultat s'explique d'une part par les performances insuffisantes des managers d'obligations et, de l'autre, par une sous-pondération tactique des actions au début de l'année.

68 Placement de la fortune géré directement par la direction

La gestion des liquidités s'est faite en deux étapes. Les différents gérants de fortune contrôlent les liquidités dans le cadre de leur mandat. La direction contrôle les liquidités opérationnelles. Cela comprend la gestion des comptes de chèques postaux et un compte de liquidités auprès du Credit Suisse servant de compte de transfert entre la direction et les gérants de fortune.

Le secrétariat transmet périodiquement les liquidités excédentaires aux gérants de fortune selon les indications du comité de placement. Entre les différents versements, l'argent éventuellement excédentaire est placé comme dépôt à terme auprès du Credit Suisse.

69 Explication des placements auprès de l'employeur et de la réserve de cotisations patronales

Ce chapitre n'est significatif que pour la branche prévoyance LPP.

Il n'est pas fait de placements auprès d'employeurs affiliés. La nature des opérations montre cependant qu'en raison des 111.76 millions de francs de cotisations en souffrance (année précédente 87.72 millions) ou quelque 70% d'une année de cotisations sont placés *de facto* auprès des employeurs. Si les sommes en souffrance ne peuvent être récupérées par encaissement, le Fonds de garantie assure la couverture.

LPP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Total des cotisations en souffrance	111'764'470.54	87'721'552.76	27.4%
Intérêts sur les cotisations en souffrance	7'971'219.50	5'627'785.97	41.6%
Cotisations des salariés et des employeurs	159'323'139.00	134'131'108.05	18.8%
Part des impayés dans les cotisations annuelles	70.15%	65.40%	7.3%

⁵ TWR = Time Weighted Return

Les réserves de cotisations patronales sont affectées aux différentes affiliations. Il s'agit exclusivement de réserves de cotisations patronales sans renonciation d'utilisation.

LPP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
État des réserves de cotisations patronales au 1.1	342'701.20	343'652.70	-0.3%
Affectation	61'153.60	75'003.70	-18.5%
Utilisation	-7'852.90	-80'988.70	-90.3%
Correction	0.00	713.25	-100.0%
Intérêts (1.50%, année précédente 1.25%)	4'305.45	4'320.25	-0.3%
Total des réserves de cotisations patronales	400'307.35	342'701.20	16.8%

7 Explication d'autres postes des bilans et des comptes d'exploitation

71 Autres créances

711 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Avoirs auprès de tiers	125'436.00	137'237.40	-8.6%
Avoirs auprès d'autres branches	27'601'256.70	28'296'110.60	-2.5%
Parts du pool impôts anticipés	6'075'511.24	3'731'678.98	62.8%
Avoirs auprès du Fonds de garantie	6'893'888.85	7'348'028.60	-6.2%
Avoirs auprès de bénéficiaires	549'979.25	100'107.00	-----
Total des autres créances	41'246'072.04	39'613'162.58	4.1%

712 Comptes de libre passage

CLP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Avoirs auprès de tiers	98'055.80	1'115.00	-----
Avoirs auprès d'autres branches	0.00	131'265.12	-100.0%
Avoirs auprès de l'Administration fédérale des contributions	178'427.70	218'367.20	-18.3%
Parts du pool impôts anticipés	-6'644'864.48	203'074.16	-----
Avoirs auprès de bénéficiaires	1'096.00	144'028.25	-99.2%
Total des autres créances	-6'367'284.98	697'849.73	-----

713 Assurance de risque pour personnes au chômage

AC	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Avoirs auprès de tiers	60'122.45	0.00	-----
Parts du pool impôts anticipés	4'832'503.10	3'449'027.98	40.1%
Avoirs auprès de bénéficiaires	46'472.20	35'680.50	30.2%
Total des autres créances	4'939'097.75	3'484'708.48	41.7%

714 Contrôle de la réaffiliation

CR	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Avoirs auprès du Fonds de garantie	69'969.40	94'895.55	-26.3%
Total des autres créances	69'969.40	94'895.55	-26.3%

72 Autres engagements

721 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Engagements auprès d'autres branches	-10.00	0.00	-----
CLP reçus (pas encore traités)	15'278'868.24	20'290'784.68	-24.7%
Impôt à la source et impôt anticipé	96'231.07	72'939.30	31.9%
Compte courant Fonds de garantie (déficit né de l'application de la prévoyance LPP)	1'947'082.85	72'964.91	-----
Cotisations payées d'avance par les entreprises	10'341'571.33	11'860'677.97	-12.8%
Autres engagements	111'015.45	128'439.35	-13.6%
Total des autres engagements	27'774'758.89	32'425'806.21	-14.3%

722 Comptes de libre passage

CLP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Engagements auprès d'autres branches	9'132'372.52	0.00	-----
CLP reçus (pas encore traités)	5'640'333.55	584'388.70	-----
Impôt à la source et impôt anticipé	200'436.10	442'914.60	-54.7%
Autres engagements	50'788.45	50'778.35	0.0%
Total des autres engagements	15'023'930.62	1'078'081.65	-----

723 Assurance de risque pour personnes au chômage

AC	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Engagements auprès d'autres branches	18'408'354.63	28'367'747.37	-35.1%
Impôt à la source et impôt anticipé	11'829.30	3'461.80	241.7%
Autres engagements	17'978.20	19'913.10	-9.7%
Total des autres engagements	18'438'162.13	28'391'122.27	-35.1%

724 Contrôle de la réaffiliation

CR	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Engagements auprès d'autres branches	60'539.55	59'628.35	1.5%
Engagements à l'égard de tiers	19'429.85	35'267.20	-44.9%
Total des autres engagements	79'969.40	94'895.55	-15.7%

73 Réserves non techniques

731 Prévoyance LPP

LPP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Réserve pour mesures spéciales	105'080.00	88'667.55	18.5%
Réserve pour structure d'âge défavorable	707'673.70	1'705'014.20	-58.5%
Réserve pour cotisations au Fonds de garantie	776'509.00	637'531.00	21.8%
Réserve indemnité employeurs art. 12	239'779.20	102'141.00	134.8%
Du croire sur remboursement	274'989.65	48'775.60	-----
Du croire sur cas d'insolvabilité	292'569.85	327'674.66	-10.7%
Total des réserves non techniques	2'396'601.40	2'909'804.01	-17.6%

732 Comptes de libre passage

CLP	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Autres réserves non techniques	548.00	0.00	----
Total des réserves non techniques	548.00	0.00	----

733 Assurance de risque pour personnes au chômage

AC	31.12.2007 CHF	31.12.2006 CHF	Écart
Du croire sur remboursement	23'236.10	17'757.95	30.8%
Total des réserves non techniques	23'236.10	17'757.95	30.8%

74 Autres recettes

741 Prévoyance LPP

LPP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Indemnités reçues du Fonds de garantie pour insolvabilités	13'334'890.20	13'189'901.07	1.1%
Plus-value compensation structure d'âge Fonds de garantie	0.00	5'715.40	----
Gain sur les contributions du Fonds (différence cotisations/ primes FG)	988.00	38'828.00	----
Dédommagement de la perte pour application LPP par le Fonds de garantie	52'917.15	1'428'695.40	-96.3%
Total recettes transactions avec le Fonds de garantie	13'388'795.35	14'663'139.87	-9.1%
Réception tardive du dividende de faillite	1'203'667.66	855'190.35	----
Commission de traitement impôt à la source	32'313.58	29'997.40	7.7%
Gains de liquidation	599'462.50	128'118.95	----
Divers/autres recettes	69'695.58	12'277.85	467.7%
Total des recettes diverses	1'905'139.32	1'025'584.55	85.8%
Total des autres recettes	15'293'934.72	15'688'724.42	-2.5%

742 Comptes de libre passage

CLP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Commission de traitement impôt à la source	144'908.60	144'365.80	0.4%
Gains de liquidation	0.00	90'846.55	-100%
Divers/autres recettes	319.40	584.00	-45.3%
Total des recettes diverses	145'228.00	235'796.35	-38.4%
Total des autres recettes	145'228.00	235'796.35	-38.4%

743 Assurance de risque pour personnes au chômage

AC	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Réception tardive du dividende de faillite	10'206.05	8'996.25	13.4%
Commission de traitement impôt à la source	166.40	455.35	-63.5%
Gains de liquidation	232'029.70	0.00	----
Divers/autres recettes	21'476.70	67'009.30	-67.9%
Total des recettes diverses	263'878.85	76'460.90	245.1%
Total des autres recettes	263'878.85	76'460.90	245.1%

75 Autres dépenses

751 Prévoyance LPP

LPP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Versement dividende de faillite au Fonds de garantie	1'203'667.66	855'190.35	40.7%
Dépenses pour insolvabilités	14'326'661.28	13'679'411.26	4.7%
Manque à gagner indemnité du Fonds de garantie art. 12	0.00	96'188.00	-100.0%
Indemnité art. 12 AV au FG	37'169.00	0.00	----
Crédit compensation de la structure d'âge FG aux AV	1'131'790.00	763'841.75	48.2%
Amortissement de l'indemnité AV art. 12	177'218.00	0.00	----
Total dépenses transactions avec le Fonds de garantie	16'876'505.94	15'394'631.36	9.6%
Amortissement de cotisations non récupérables	-363'977.65	20'473.30	----
Frais de chèques postaux	40'892.10	52'891.98	-22.7%
Paiement cotisation par la réserve de contributions patronales	7'852.90	80'894.50	-90.3%
Frais généraux	12'142.95	5'714.17	112.5%
Autres dépenses	11'156.50	39'452.55	-71.7%
Total dépenses diverses	-291'933.20	199'426.50	----
Total des autres dépenses	16'584'572.74	15'594'057.86	6.4%

752 Comptes de libre passage

CLP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Amortissement de cotisations non récupérables	2'323.15	68.85	----
Frais de chèques postaux	40'673.95	28'070.35	44.9%
Frais généraux	0.00	1.80	-100.0%
Total des autres dépenses	42'997.10	28'141.00	52.8%

753 Assurance de risque pour personnes au chômage

AC	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Amortissement de prestations non récupérables	-5'007.90	180.35	----
Frais de chèques postaux	34.00	0.00	----
Frais généraux	1'118.50	1'829.20	-38.9%
Autres dépenses	66'717.30	17'471.90	281.9%
Total des autres dépenses	62'861.90	19'481.45	222.7%

76 Frais administratifs

761 Frais administratifs du placement de la fortune (ensemble de la Fondation)

Les frais administratifs se réfèrent aux dépenses effectivement encourues. Les frais pour placements indirects ne sont pris en compte qu'en partie. Les frais de mandats comportent les frais de transaction, les droits de dépôt et les taxes de management, mais aussi la T.V.A. et les droits de timbre.

Le total des frais d'administration de la fortune s'est élevé à 6.54 millions de francs (année précédente 6.17 millions), soit 12.36 points de base du capital investi moyen (année précédente 13.19).

Ensemble de la Fondation: frais admin. placement fortune	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Frais de mandats	5'230'100.44	5'236'286.65	-0.1%
Liquidités	52'573.19	50'784.86	3.5%
Obligations CHF	1'234'906.45	1'490'318.45	-17.1%
Obligations devises	732'030.12	1'372'363.09	-46.7%
Emprunts convertibles	66'297.88	202'086.56	-67.2%
Actions CH	305'641.27	177'067.54	72.6%
Actions étrangères	2'234'585.97	1'552'330.87	44.0%
Valeurs immobilières/hypothèques	604'065.56	391'335.28	54.4%
Overhead	1'330'173.45	937'771.30	41.8%
Contrôle des investissements/comptabilité titres	705'029.80	737'497.70	-4.4%
Révision	41'788.65	0.00	-----
Comité de placement	24'949.60	32'397.40	-23.0%
Conseils juridiques	10'780.55	6'887.15	56.5%
Secrétariat	301'041.85	160'989.05	87.0%
Investment Advisory	246'583.00	0.00	-----
Total des frais de placement de la fortune	6'560'273.89	6'174'057.95	6.3%

Frais administratifs de placement de la fortune	2007 Points de base	2006 Points de base	Écart
Frais de mandats	9.88	11.19	-11.7%
Liquidités	4.32	7.32	-40.9%
Obligations CHF	8.15	8.33	-2.2%
Obligations devises	5.44	13.14	-58.6%
Emprunts convertibles	4.99	21.75	-77.1%
Actions CH	7.89	5.13	53.9%
Actions étrangères	20.02	18.92	5.8%
Valeurs immobilières/hypothèques	8.95	7.53	18.9%
Overhead	2.51	2.00	25.6%
Contrôle des investissements/comptabilité titres	1.33	1.58	-15.7%
Révision	0.08	0.00	-----
Comité de placement	0.05	0.07	-32.7%
Conseils juridiques	0.02	0.01	103.6%
Secrétariat	0.57	0.34	67.2%
Investment Advisory	0.47	0.00	-----
Total des frais de placement de la fortune	12.39	13.19	-6.0%

762 Dépenses administratives ensemble de la Fondation

Les dépenses administratives (sans dépenses pour les placements) ont augmenté de 11.8% pour atteindre 30.13 millions de francs. Dans les organes d'exécution, l'accroissement des effectifs a fait augmenter les dépenses de 12.6% pour un total de 26.85 millions de francs. À la fondation, les frais administratifs ont augmenté de 5.6% seulement pour atteindre 3.28 millions de francs. Face au recul pour la révision et l'expert, les autres postes ont augmenté du fait des projets: les dépenses pour les projets "Appel d'offres pour l'administration", "Évaluation de l'internalisation" et "Constitution d'une direction propre" se sont élevés au total à près de 300.000 francs.

Ensemble de la Fondation	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Frais administratifs organes d'exécution	26'854'068.60	23'852'491.00	12.6%
Frais administratifs de la Fondation	3'280'597.37	3'105'295.72	5.6%
Direction	1'993'793.95	1'885'193.00	5.8%
Conseil de fondation	112'274.80	83'277.80	34.8%
Autres dépenses de la fondation	207'608.82	75'867.22	173.6%
Révision	474'437.20	564'990.35	-16.0%
Expert	182'543.40	259'854.00	-29.8%
Autres honoraires	309'939.20	236'113.35	31.3%
Total des frais administratifs	30'134'665.97	26'957'786.72	11.8%

763 Dépenses administratives prévoyance LPP

Les frais administratifs ont augmenté de 18.3%, pour atteindre 22.64 millions de francs. Dans les agences, l'augmentation des effectifs (plus de 20.5% d'assurés supplémentaires) les a fait croître de 18.8%, soit un total de 20.54 millions de francs. À la Fondation, les frais administratifs ont augmenté de 13.5% pour atteindre 2.11 millions de francs. L'augmentation s'explique surtout par les dépenses pour les projets spéciaux (appel d'offres pour l'administration, internalisation et constitution d'une direction propre).

LPP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Frais administratifs organes d'exécution	20'538'071.90	17'288'203.85	18.8%
Dépenses administratives organes d'exécution	20'172'071.90	17'288'203.85	16.7%
Frais pour insolvabilité	366'000.00	0.00	----
Frais administratifs de la fondation	2'105'677.05	1'855'874.10	13.5%
Direction	1'194'132.55	1'014'229.95	17.7%
Conseil de fondation	78'592.20	58'294.40	34.8%
Autres dépenses de la fondation	145'326.05	53'107.05	173.6%
Révision	344'533.80	383'065.50	-10.1%
Expert	127'780.40	181'897.85	-29.8%
Autres honoraires	215'312.05	165'279.35	30.3%
Total des frais administratifs	22'643'748.95	19'144'077.95	18.3%

Les frais par personne assurée (état au 31.12.07) ont baissé de 1.8% pour atteindre CHF 651 (année précédente: CHF 663).

Les dépenses administratives ont pu être presque entièrement financées par les cotisations. Il ne résulte qu'une petite perte de quelque 53'000 francs. Il n'a fallu recourir qu'au minimum à la couverture de déficit du Fonds de garantie.

LPP: financement des frais administratifs	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Cotisations ordinaires des assurés et employeurs	16'999'677.00	13'682'370.40	24.2%
Participations aux frais pour tâches admin. extraordinaires	5'591'154.80	4'033'012.15	38.6%
Couverture du déficit par le Fonds de garantie	52'917.15	1'428'695.40	-96.3%
Total	22'643'748.95	19'144'077.95	18.3%

764 Dépenses administratives comptes de libre passage

Les frais administratifs ont légèrement diminué de 1.7%, pour atteindre 6.13 millions de francs. Dans l'organe d'exécution, les dépenses ont un peu diminué (-2.5%) suite au volume de travail (légère diminution des cas traités), à la fondation les frais ont stagné, malgré les projets exceptionnels.

CLP	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Frais administratifs organe d'exécution	5'551'864.80	5'692'944.40	-2.5%
Frais administratifs de la Fondation	578'269.81	546'228.35	5.9%
Direction	341'180.70	289'780.00	17.7%
Conseil de fondation	22'454.95	16'655.55	34.8%
Autres dépenses de la fondation	41'521.81	15'173.45	173.6%
Révision	82'459.65	125'425.85	-34.3%
Expert	36'508.70	51'970.80	-29.8%
Autres honoraires	54'144.00	47'222.70	14.7%
Total des frais administratifs	6'130'134.61	6'239'172.75	-1.7%

Les frais administratifs par compte ont diminué de 8.2%, pour atteindre CHF10.62 (année précédente: CHF 11.57).

Les dépenses administratives ont été financées à 81% env. par les assurés.

LPP: financement des frais administratifs	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Contributions aux frais des assurés	4'966'638.00	5'264'444.00	-5.7%
Financement par le produit du capital	1'163'496.61	974'728.75	19.4%
Total	6'130'134.61	6'239'172.75	-1.7%

765 Dépenses administratives assurance de risque pour personnes au chômage

Les frais administratifs ont diminué dans l'ensemble de 5.7%, pour atteindre 1.07 million de francs. Dans les organes d'exécution, les dépenses ont reculé de 12.3% à cause du volume de travail (diminution du nombre de cas traités), tandis que la fondation a enregistré un accroissement de 15.7% du fait des projets.

AC	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Frais administratifs organes d'exécution	764'131.90	871'342.75	-12.3%
Frais administratifs de la Fondation	308'760.21	266'900.17	15.7%
Direction	170'590.40	144'889.95	17.7%
Conseil de fondation	11'227.65	8'327.85	34.8%
Autres dépenses de la fondation	20'760.96	7'586.72	173.6%
Révision	47'443.75	56'499.00	-16.0%
Expert	18'254.30	25'985.35	-29.8%
Autres honoraires	40'483.15	23'611.30	71.5%
Total des frais administratifs	1'072'892.11	1'138'242.92	-5.7%

Les frais administratifs par rente en cours ont baissé de 16.8% pour atteindre CHF 284.45 (année précédente: CHF 341.80).

Les dépenses administratives ont été entièrement financées par les cotisations ordinaires.

766 Dépenses administratives contrôle de la réaffiliation

Le contrôle de la réaffiliation a été centralisé à la direction. Dans l'année sous revue, les frais ont diminué d'un bon tiers. Cette baisse est à attribuer à l'automatisation des procédures commerciales introduite l'année précédente.

CR	2007 CHF	2006 CHF	Écart
Frais administratifs de la fondation	287'890.30	436'293.10	-34.0%
Secrétariat	287'890.30	436'293.10	-34.0%
Total des frais administratifs	287'890.30	436'293.10	-34.0%

Les frais administratifs par déclaration reçue s'élèvent à CHF 20.00 (année précédente: CHF 29.60 hors coût du projet d'automatisation).

Les dépenses administratives sont entièrement financées par le Fonds de garantie, comme le prévoit l'art. 11, al. 7, LPP.

8 Conditions imposées par l'autorité de surveillance

L'autorité de surveillance a pris acte du rapport annuel et des comptes 2006 le 26 octobre 2007 et les a soumis au Conseil fédéral selon l'art. 63, al. 3, LPP. Le Conseil fédéral a pris acte du rapport annuel et des comptes 2006 le 20.11.07.

La Fondation a pris acte du jugement du Tribunal fédéral du 22 mars 2006 concernant les rétrocessions et *finder's fees* (ATF 132 III 460) et constate qu'il n'a pas été signé de déclarations de renonciation à propos de la restitution de rétrocessions et recettes semblables du gérant de fortune. Les conseillers ont signé une convention selon laquelle ils renonçaient à accepter des rétrocessions ou les remettaient à la Fondation. Les contrats avec les gérants de fortune et les banques ont progressivement été adaptés dans le même sens.

L'autorité de surveillance n'a pas émis de conditions.

9 Autres informations en rapport avec la situation financière

91 Procédures judiciaires en cours

Par son activité, la Fondation est confrontée à de nombreuses procédures judiciaires. Au 31.12.07, 58 procédures au total étaient en cours (31.12.2006: 83 procédures).

No	Instance/procédure	Nombre
1	Procédure de préavis des offices AI selon l'art. 73 ter RAI et recours devant le tribunal contre les décisions de l'AI	2
2	Procédure devant les tribunaux cantonaux des assurances sociales	20
3	Tribunal administratif fédéral	31
4	Tribunal fédéral	5
	Total	58

Pour les procédures devant les tribunaux cantonaux des assurances sociales, il s'agit de 19 cas d'invalidité et un cas de libre passage.

Devant le Tribunal administratif fédéral sont en suspens 31 plaintes contre des affiliations d'office.

Le Tribunal fédéral (en deuxième instance après les points 2 et 3) a à traiter un cas d'invalidité et 4 mises en demeure.

La valeur contestée des affiliations d'office ou des cas d'encaissement ne pèse pas sur la fondation. Dans le pire des cas, ces sommes seront payées par le Fonds de garantie.

Pour les cas de prestations, les sommes correspondantes ont été mises de côté dans les réserves pour cas AI en suspens.

Hors procédure judiciaire est encore en suspens le règlement financier définitif d'un cas d'escroquerie par métier qui a lésé l'institution supplétive, ainsi que beaucoup d'autres institutions de prévoyance et de libre passage, de même que des banques. Le règlement du cas dans le cadre d'un compromis extrajudiciaire est prévu au premier semestre 2008.

10 Événements après le jour du bilan

Pas de remarques.

Berne, le 2 juin 2008

Fondation institution supplétive LPP

Le président

Le directeur

(K. Gfeller)

(M. Stieger)

C Rapport de l'organe de contrôle

Ernst & Young AG

Badenerstrasse 47
Case postale
CH-8022 Zurich

Téléphone+41 58 286 31 11
Fax +41 58 286 40 20
www.ey.com/ch

Au Conseil de fondation de la

**Fondation suisse des partenaires sociaux
pour l'institution supplétive selon l'art. 60 LPP
(Fondation institution supplétive LPP), Berne**

Zurich, le 2 juin 2008

Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilans, comptes d'exploitation et annexe, selon les pages 20-65 du rapport annuel), de la gestion et du placement de la fortune, ainsi que des comptes de vieillesse de la Fondation suisse des partenaires sociaux pour l'institution supplétive selon l'art. 60 LPP pour l'exercice arrêté au 31.12.07.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion et du placement de la fortune, ainsi que des comptes de vieillesse incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de révision suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à la présentation des comptes et au placement de la fortune, ainsi que les décisions significatives en matière d'évaluation et la présentation des comptes annuels dans son ensemble. La vérification de la gestion consiste à établir si les prescriptions légales et réglementaires en matière d'organisation, administration, perception des cotisations et allocation des prestations ont été respectées, ainsi que les prescriptions sur la loyauté dans la gestion de la fortune. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, la gestion et le placement de la fortune, ainsi que les comptes de vieillesse sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels soumis.

Ernst & Young AG

Bruno Christen
expert-comptable diplômé
(réviseur responsable)

Stefan Weuste
expert-comptable diplômé

Organes d'exécution / adresses

Prévoyance professionnelle obligatoire et assurance de risque pour personnes au chômage

Agence pour la Suisse romande à Lausanne

Fondation institution supplétive LPP
Agence régionale de la Suisse romande
Av. de Rumine 13
Case postale 675
1005 Lausanne

Tél.: 021/614 75 00
Fax: 021/614 75 11
Courriel: agence.lausanne@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 10-13040-9

Compétente pour:

*GE, JU, NE, VD
BE (districts de Courtelary, La Neuveville, Moutier)
FR (à l'exception des districts du Lac et de la Singine)
VS (à l'exception du Haut-Valais)*

Agence pour la Suisse italienne à Manno

Fondazione istituto collettore LPP
Agenzia regionale della Svizzera italiana
Via Cantonale 18
Casella postale 224
6928 Manno

Tél.: 091/611 13 80
Fax: 091/611 13 85
Courriel: agenzia.lugano@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 65-136246-1

Compétente pour:

TI, GR (districts de Bergell, Misox, Puschlav)

Agence pour la Suisse alémanique à Zurich

Stiftung Auffangeinrichtung BVG
Zweigstelle für die Deutsche Schweiz
Binzstrasse 15
Postfach 2855
8022 Zürich

Tél.: 044/267 73 73
Fax: 044/267 73 90
Courriel: zweigstelle.zuerich@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 18-359315-1

Compétente pour:

*AG, AI, AR, BL, BS, GL, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG,
UR, ZG, ZH,
BE (à l'exception des districts de Courtelary, La Neuveville,
Moutier)
FR (districts du Lac et de la Singine)
TI, GR (à l'exception des districts de Bergell, Misox, Puschlav)
VS (Haut-Valais)*

Administration des comptes de libre passage

Fondation institution supplétive LPP
Administration des comptes de libre passage
Alfred Escher-Str. 34
Case postale
8022 Zurich

Tél.: 043/284 55 15
Fax: 043/284 53 55
Courriel: administration.fzk@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 80-13022-7

Compétente pour:

Suisse entière

Direction de la Fondation

Fondation institution supplétive LPP
Direction
Birmensdorferstrasse 198
8003 Zurich

Tél.: 043/33 33 698
Fax: 043/33 33 699
Courriel: geschaefsstelle@aeis.ch
Internet: <http://www.aeis.ch>
CCP: 30-406630-6